

# Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté

Rapport annuel  
2022-2023



Conformément à la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le présent document fait état des indicateurs de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale pour l'exercice 2022-2023.

**La publication est offerte en d'autres formats sur demande.**

**Pour obtenir ce document dans un autre format, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : [povertyreduction@gov.mb.ca](mailto:povertyreduction@gov.mb.ca).**

**La présente publication est également disponible en ligne à l'adresse <http://www.gov.mb.ca/povertyreduction/index.fr.html>.**



**MINISTRE DES FAMILLES**  
Bureau 357  
Palais législatif  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8  
Canada

**MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE  
L'APPRENTISSAGE DE LA PETITE ENFANCE**  
Bureau 168  
Palais législatif  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8  
Canada

## **Lettre de transmission des coprésidents du Comité**

Son Honneur l'honorable Anita R. Neville, P.C., O.M.  
Lieutenante-gouverneure du Manitoba  
Palais législatif, bureau 235  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la Lieutenante-Gouverneure,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

Ce rapport annuel satisfait l'obligation de la section 5 de la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté.

Le tout respectueusement soumis,

Rochelle Squires  
La ministre des Familles  
Coprésidente du Comité



Wayne Ewasko  
Le ministre de l'Éducation et de  
l'Apprentissage de la petite enfance  
Coprésident du Comité



## Table des matières

Lettre de transmission des coprésidents du Comité.....	2
Progrès réalisés en 2022-2023 .....	4
Comité de réduction de la pauvreté .....	4
S’engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté .....	6
Points saillants des mesures prises en 2022-2023 .....	7
1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes .....	7
2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie .....	15
3. Promouvoir l’inclusion économique par l’emploi, l’éducation et la formation.. ..	22
4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires.....	27
5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients.....	36
6. Apporter des changements positifs par l’innovation sociale.....	40
Indicateurs de réduction de la pauvreté .....	43
Mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation .....	43
Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba.....	44
Subdivision des données liées aux indicateurs.....	48
Taux de faible revenu .....	49
Ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET).....	49
Places en garderie autorisée.....	52
Emploi.....	52
Besoin impérieux en matière de logement.....	56
Mortalité prématurée .....	57

## **Progrès réalisés en 2022-2023**

En 2022-2023, les perturbations économiques de la chaîne d'approvisionnement causées par la pandémie et l'invasion de la Russie en Ukraine ont élevé considérablement les taux d'inflation dans le monde entier. Face aux difficultés financières qui ont suivi, le gouvernement du Manitoba a réagi rapidement en s'efforçant d'aider les Manitobains au moment où ils en avaient le plus besoin.

La période 2022-2023 a été marquée par la mise en œuvre de mesures historiques visant à répondre au besoin d'aide urgent des Manitobains aux prises avec l'augmentation du coût de la vie : lancement de la première stratégie provinciale de lutte contre l'itinérance, mise en place d'un Programme d'abordabilité pour les familles de 87 millions de dollars qui comprend le Fonds de sécurité alimentaire, augmentation des prestations de base pour de nombreux bénéficiaires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu, allocation du Fonds d'allègement de la taxe sur le carbone aux Manitobains admissibles, allocation d'un fonds de 3 millions de dollars à Harvest Manitoba pour soutenir son réseau de plus de 360 banques alimentaires communautaires, lancement du nouveau Programme manitobain de soutien pour personne handicapée et augmentation du salaire minimum au-delà du taux d'inflation.

Le gouvernement du Manitoba a réussi à maintenir les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté. D'après les données les plus récentes obtenues à l'aide de la mesure officielle de la pauvreté au Canada fondée sur un panier de consommation, le taux de pauvreté infantile au Manitoba en 2021 était de 9,5 %, un pourcentage inférieur d'environ 51 % au taux de référence de 2015 (19,3 %) et de 30 % au taux de 2019 avant la pandémie (13,5 %). Cette baisse dépasse le principal objectif de la stratégie de réduction de la pauvreté, qui est de réduire le taux de pauvreté infantile de 25 % avant 2025 par rapport au taux de référence de 2015. Il y avait 24 000 et 11 000 enfants manitobains de moins vivant dans la pauvreté en 2021 par rapport à 2015 et 2019 respectivement.

Ce rapport annuel souligne les actions importantes qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des Manitobains en 2022-2023 et présente les données sur les 13 indicateurs pour mesurer les progrès dans la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale au Manitoba.

## **Comité de réduction de la pauvreté**

En vertu de la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, le Comité de réduction de la pauvreté, composé de membres de la collectivité et de ministres provinciaux chargés des politiques, des programmes et des services ayant une incidence sur la pauvreté, surveille la mise en œuvre de la stratégie, fournit des conseils et facilite la participation de la collectivité à l'élaboration de la stratégie.

En date du 31 mars 2023, les membres du Comité de réduction de la pauvreté étaient<sup>1</sup> :

- M<sup>me</sup> Rochelle Squires, Familles (coprésidente);
- M. Wayne Ewasko, Éducation et apprentissage de la petite enfance (coprésident);
- M<sup>me</sup> Eileen Clarke, Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord;
- M. Jon Reyes, Travail et Immigration;
- M<sup>me</sup> Sarah Guillemard, Éducation postsecondaire et Formation;
- M<sup>me</sup> Janice Morley-Lecomte, Santé mentale et Mieux-être de la communauté;
- M<sup>me</sup> Dilly Knol;
- M. Jeremy Smith;
- M<sup>me</sup> Ashling Sweeny;
- M<sup>me</sup> Bonnie Emerson.

---

<sup>1</sup> Il y a eu un remaniement et une réorganisation du Cabinet le 30 janvier 2023, où de nouveaux ministères ont été créés et le nom de certains ministères a changé.

## **S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté**

En mars 2019, à la suite de nombreuses consultations menées auprès de la population manitobaine, le gouvernement du Manitoba a publié **S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté**, une stratégie qui affirme l'engagement du gouvernement à réduire la pauvreté et l'exclusion sociale dans la province. Cette stratégie, qui cherche à briser le cycle de la pauvreté, repose sur la vision suivante : « Tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie ».

Adoptant une approche pangouvernementale, la stratégie vise à favoriser les parcours de réussite et à obtenir des résultats positifs pour les Manitobains, tout en faisant progresser la réconciliation grâce à un travail de collaboration avec les partenaires communautaires et les différents paliers de gouvernement.

**S'engager vers un avenir meilleur** a établi six secteurs prioritaires axés sur la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale :

- investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes;
- travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie;
- promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation;
- faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires;
- renforcer la prestation de services axés sur les clients;
- apporter des changements positifs par l'innovation sociale.

Ce rapport annuel met en lumière les principales mesures que le gouvernement a prises dans les six secteurs prioritaires de la stratégie.

## **Points saillants des mesures prises en 2022-2023**

Cette section présente certaines des principales mesures prises en 2022-2023 par le gouvernement du Manitoba pour améliorer la qualité de vie des Manitobains.

### **1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes**

#### **Soutenir des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité, accessibles et abordables**

##### **Abordabilité de la garde des jeunes enfants**

En mars 2023, le Manitoba a annoncé son intention de réduire les frais aux parents à 10 dollars par jour pour les enfants de 12 ans et moins qui fréquentent des garderies à domicile et des centres d'apprentissage et de garde d'enfants agréés et subventionnés pour des périodes régulières dès le 2 avril 2023, soit trois ans avant la date prévue. Cette mesure s'inscrit dans le prolongement des modifications apportées au Programme d'allocations pour la garde d'enfants, qui augmentent les seuils de revenu dans l'optique de réduire les frais de garde à 2 dollars par jour pour les Manitobains admissibles.

##### **Augmentation du nombre de places de garde d'enfants et du Programme d'immobilisations**

Pour assurer l'accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité et abordables, le gouvernement du Manitoba augmente le nombre de places dans toute la province. Voici quelques-unes des principales réalisations :

- l'ouverture de 3 841 nouvelles places en garderie pour les enfants de 0 à 12 ans;
- un engagement à créer 1 670 nouvelles places dans le cadre de partenariats avec les municipalités et les corps dirigeants autochtones en utilisant une technologie hybride innovante en construction d'établissements préfabriqués;
- un engagement à créer 260 nouvelles places communautaires dans le cadre du Fonds d'immobilisations du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants;
- soutenir la création de 190 nouvelles places grâce à la Subvention d'aide à l'agrandissement et à la rénovation des centres de garde d'enfants.

### **Amélioration de la qualité**

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance a octroyé 60 millions de dollars en subventions d'amélioration de la qualité que les services de garde d'enfants peuvent utiliser pour rénover leur infrastructure, élaborer des programmes d'études et favoriser le maintien en poste de la main-d'œuvre. Ces subventions s'appuient sur les principes de qualité, d'inclusion et de durabilité. Les subventions d'amélioration de la qualité permettent aux fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba d'appliquer le financement en fonction des besoins prioritaires. Elles contribuent ainsi à bâtir un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants plus solide et mieux adapté pour l'avenir.

### **Établissement de centres de garde préfabriqués**

Le gouvernement du Manitoba a mis en œuvre le Projet d'établissement de centres de garde préfabriqués, une approche innovante qui vise la construction rapide de centres de garde d'enfants de haute qualité tout en tirant parti des économies d'échelle. Le projet propose une approche collaborative de construction rapide d'un grand nombre de pouponnières et de garderies d'enfants d'âge préscolaire dans les régions où les besoins en matière de services de garde ont été démontrés. La technologie de construction d'établissements préfabriqués permet la construction contrôlée de nouveaux établissements de haute qualité avant leur déplacement vers le site final, sur des fondations permanentes. Ce projet a été lancé en partenariat avec les municipalités et les corps dirigeants autochtones, ce qui a permis de renforcer la collaboration avec les administrations locales et d'assurer la viabilité à long terme des centres. En plus des plans de croissance annoncés en juillet 2023, ce projet permettra la construction de 25 établissements, dont 1 970 nouvelles places de garde d'enfants.

### **Soutien du secteur francophone de la garde d'enfants**

Le Manitoba a établi un partenariat avec la Fédération des parents de la francophonie manitobaine en allouant 100 000 \$ au soutien du secteur francophone de la garde d'enfants. Il s'agissait notamment de fournir un soutien professionnel aux établissements dans les domaines de la gestion, de la formation et du perfectionnement. Dans le cadre de ce modèle, l'équipe a assuré le perfectionnement professionnel des fournisseurs francophones, des directeurs de garderie et des fournisseurs potentiels de services de garde à domicile par le biais du Parcours d'ouverture d'une garderie familiale – Journey to Open a Family Daycare.

## **Aider les enfants et les jeunes à réussir à l'école**

### **Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation**

Le Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation a été formé en septembre 2021 en réponse à une recommandation du rapport final de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année du Manitoba. Le mandat du groupe de travail était de cibler des actions permettant d'éliminer les obstacles à la participation et à la mobilisation dans l'apprentissage des élèves en situation de pauvreté. Lors de la publication du **Rapport final du Groupe de travail sur la pauvreté et l'éducation** en février 2023, le gouvernement s'est engagé à élargir le Programme des écoles communautaires et la philosophie de l'éducation communautaire, à revoir les programmes de repas à l'école et à élaborer une politique antiracisme. Le Manitoba travaille également avec des intervenants internes et externes pour définir des stratégies à l'échelle de la classe, de l'école, de la division scolaire, de la collectivité et de l'organisation qui soutiennent les élèves dans les collectivités très défavorisées.

### **Fonds des idées du personnel enseignant**

Le Fonds des idées du personnel enseignant a alloué 5 millions de dollars au soutien des initiatives en matière de santé mentale et d'autres projets amorcés par des enseignants en 2022-2023. L'argent a servi à financer 38 projets de santé mentale et de bien-être ainsi que 25 projets d'innovations dans les classes du Manitoba. Le Fonds se poursuivra en 2023-2024, avec un engagement de 5 millions de dollars. Au total, 11 millions de dollars ont été octroyés depuis le lancement du Fonds en 2021.

### **Soutien accru des élèves nouveaux arrivants**

Le gouvernement du Manitoba a augmenté sa subvention pour le soutien intensif aux nouveaux arrivants de 900 000 \$ à 1,8 million de dollars pour 2022-2023 afin d'aider les divisions scolaires à offrir des programmes appropriés aux élèves nouveaux arrivants.

### **Augmentation du financement scolaire**

Le gouvernement du Manitoba a augmenté le financement des écoles de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2022-2023. Un montant supplémentaire de 7 millions de dollars a été accordé aux divisions scolaires pour soutenir les élèves ayant des besoins spéciaux et 22 millions de dollars ont été alloués pour renforcer le soutien et l'apprentissage des élèves. Le Manitoba reste déterminé à renforcer le système d'éducation et à préparer les élèves à la réussite en investissant plus de 200 millions de dollars en fonds de fonctionnement permanents dans le budget de 2023.

### **Révision du modèle de financement de la maternelle à la 12e année**

Tout au long de l'exercice 2022-2023, les travaux d'élaboration d'un nouveau modèle de financement se sont poursuivis en consultation avec les divisions scolaires et les principaux intervenants. Le nouveau modèle est guidé par les principes de flexibilité, de responsabilité, de stabilité, de transparence et d'équité accrues, et aidera tous les élèves à réussir à l'école, indépendamment de leur lieu de résidence, de leur origine ou de leur situation personnelle. Les consultations se poursuivront en 2023-2024.

## **Mamàhtawisiwin : Les merveilles de notre héritage – Un cadre politique en matière d'éducation autochtone**

Le gouvernement du Manitoba a lancé le cadre politique en matière d'éducation autochtone appuie les réalisations générales des apprenants des Premières Nations, des Métis et des Inuits en aidant les enseignants du Manitoba à intégrer les langues, les cultures et les identités autochtones à leur enseignement et à leurs pratiques, ce qui permet à des élèves autochtones de réussir à l'école et de poursuivre leur apprentissage. Des séances d'orientation et des ressources ont également été développées pour aider à concrétiser le cadre de travail dans la classe.

## **Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles**

Le gouvernement du Manitoba a élargi la mise en œuvre de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles à l'ensemble des 37 divisions scolaires de la province en 2022-2023. Cette initiative soutient les élèves, les éducateurs et les familles dans leur apprentissage de l'histoire des Premières Nations, des Métis et des Inuits, de leur culture, de leurs valeurs traditionnelles, de leurs modes de vie contemporains, de même que de leurs systèmes de savoirs traditionnels, et ce, dans tous les milieux d'apprentissage grâce à un engagement authentique. En novembre 2022, le premier Symposium de l'Initiative des aînés et des gardiens du savoir dans les écoles a eu lieu à Winnipeg et a réuni plus de 230 participants. On a également élaboré des lignes directrices sur le travail avec des aînés et des gardiens du savoir.

## **Fréquentation et participation des élèves**

**Écoles sûres et accueillantes — Directive d'orientation et plan d'action pour l'accroissement de la fréquentation et de la participation des élèves** a été publié en janvier 2023, accompagné d'une campagne médiatique de sensibilisation du public (« L'école. Continue d'y aller. »). La campagne publique a fourni aux élèves, aux parents et aux fournisseurs de soins davantage d'informations sur les avantages d'une fréquentation scolaire régulière et a suscité un débat public au moment où les divisions scolaires et les écoles mettent à jour leurs politiques locales. Les divisions scolaires ont été invitées à mettre à jour leurs politiques locales avant la fin de l'année scolaire 2022-2023. La mise en œuvre d'une directive d'orientation et d'un plan d'action est coordonnée par la nouvelle Section du soutien aux écoles et à la communauté de l'Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba.

### **Conseil consultatif du ministre sur l'éducation inclusive**

Le Conseil consultatif du ministre sur l'éducation inclusive a été formé afin d'améliorer l'accès à une éducation de haute qualité pour tous les élèves et d'appuyer la philosophie d'inclusion. Le conseil a mis l'accent sur l'accès en temps opportun aux évaluations, aux soutiens en apprentissage et aux services cliniques pour les élèves ayant divers besoins d'apprentissage ainsi que sur l'examen des besoins d'apprentissage professionnel afin d'améliorer le soutien en classe pour tous les apprenants. Le conseil a publié son rapport final en février 2023, intitulé **Vers la création d'un système d'éducation inclusif de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année au Manitoba : aider nos divers apprenants à réaliser leur plein potentiel**. Le rapport énumère sept recommandations visant à renforcer le concept de compétence, à améliorer en permanence les résultats des élèves, à garantir l'équité et à promouvoir le bien-être et l'inclusion. Le Comité de l'éducation inclusive des Services aux élèves élabore actuellement un plan de mise en œuvre pour répondre à ces recommandations.

### **Volet Jeunesse de l'allocation pour le logement Canada-Manitoba**

Dans le cadre de l'allocation pour le logement Canada-Manitoba, l'un des volets de financement de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement manitobain accorde une aide au loyer transférable aux Manitobains en situation de vulnérabilité, y compris aux jeunes qui quittent ou ont quitté les services à l'enfant et à la famille. En 2022-2023, le gouvernement a révisé l'allocation afin d'améliorer l'utilisation et la prestation des services. Plusieurs modifications ont été apportées à la conception du programme, notamment à l'élargissement de l'étendue et de l'admissibilité de la prestation.

### **Subvention de soutien aux jeunes adultes**

La subvention de soutien aux jeunes adultes a été créée pour officialiser les mesures utilisées lors de la pandémie de COVID-19 pour élargir l'admissibilité aux mesures de soutien des Services à l'enfant et à la famille pour les jeunes adultes qui, autrement, n'auraient pas eu droit à cette aide lorsqu'ils ont quitté le système de prise en charge. Cela a permis aux régies et aux offices des Services à l'enfant et à la famille d'offrir un soutien supplémentaire à tout jeune adulte lorsqu'il atteint l'âge de 18 ans et après avoir atteint l'âge de 21 ans. Les offices des Services à l'enfant et à la famille ont pu continuer à soutenir ces jeunes adultes grâce à une prestation de soutien et de services (aide financière, logement et services spécialisés) pour assurer une transition réussie vers l'âge adulte.

## **Programme de dispense de frais scolaires pour les jeunes vulnérables**

Le gouvernement du Manitoba a établi un partenariat avec des établissements d'enseignement postsecondaire, des organismes de protection de l'enfance et des organismes à but non lucratif pour fournir un soutien ciblé aux jeunes qui sont ou ont été pris en charge et qui ont de la difficulté à accéder à l'enseignement postsecondaire et à atteindre leurs objectifs professionnels. Le Manitoba contribue à éliminer les obstacles financiers et à améliorer l'accès des jeunes qui quittent le système de protection de l'enfance en soutenant les personnes acceptées dans le cadre du programme de dispense de frais scolaires.

## **Raccompagne ment sûr**

Le programme pilote Raccompagne ment sûr, mis en œuvre par le Child and Family All Nations Coordinated Response Network, assure une intervention rapide en assurant le retour sécuritaire des jeunes et des enfants absents ou disparus qui sont pris en charge par le système de protection de l'enfance à Winnipeg. Le programme pilote répond aux recommandations du Bureau du protecteur des enfants et des jeunes, qui préconise l'élaboration de plans d'intervention généraux pour les jeunes disparus et de plans adaptés pour les jeunes sexuellement exploités qui risquent de subir des préjudices imminents. Ce programme est financé à hauteur de 1,6 million de dollars par an par le Fonds des idées et a obtenu des résultats significatifs au cours de sa première année.

## **Soutenir les jeunes qui ont des démêlés avec la justice ou qui risquent d'en avoir**

Les conditions sociales, sanitaires et économiques associées à la pauvreté favorisent les démêlés des jeunes avec la justice. Le Manitoba a fourni un soutien communautaire pour réduire les récidives chez les jeunes et aider ceux qui risquent d'avoir des démêlés avec la justice à faire des changements sains et significatifs pour leur avenir.

## **Pavillon de ressourcement à Thompson**

Le gouvernement du Manitoba accorde 2 millions de dollars au Manitoba Keewatinowi Okimakanak pour financer la construction et les activités d'un pavillon de ressourcement pour les jeunes à Thompson. Ce dernier, une première au Manitoba, ouvrira ses portes au cours de l'exercice 2023-2024 et permettra de s'assurer que le soutien offert est à proximité des jeunes et adapté à leurs besoins.

## **Programme de mentorat Ototema**

Big Brothers Big Sisters a reçu 30 000 dollars pour financer la mise en œuvre d'Ototema, un programme de mentorat qui offre aux jeunes ayant des démêlés avec la justice un soutien individuel de la part d'un mentor formé.

### **Programme Volte-face**

Le programme Volte-face de Justice Manitoba continue d'aider les enfants de moins de 12 ans et leurs familles à accéder à des services de prévention communautaires dans le but d'intervenir tôt pour favoriser un développement positif et éviter de futurs démêlés avec le système de justice criminelle.

### **Centre de ressources pour les jeunes**

Le gouvernement du Manitoba a accordé 120 000 dollars à The Link, un organisme qui aide les jeunes et les familles en crise, pour administrer le Centre de ressources/refuge pour les jeunes. Le centre offre huit lits d'hébergement d'urgence à court terme pour les jeunes de 12 à 24 ans, accessibles en tout temps, selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les jeunes qui ont accès à un lit d'hébergement bénéficient d'un soutien psychologique en cas de crise, de nourriture, de services d'hygiène, de douches, de vêtements et d'une gestion de cas.

### **Programme Lighthouses**

Le programme Lighthouses du Manitoba a continué d'appuyer les collectivités et les organismes afin de fournir aux jeunes des solutions positives après l'école et pendant les fins de semaine, un environnement sécuritaire et sain, et des activités d'acquisition de compétences (leadership, communication, résolution de problèmes, prise de décision, résolution de conflits, maîtrise de la colère, etc.).

### **Programme De la ferme à l'école Manitoba**

Le programme De la ferme à l'école Manitoba encourage et soutient l'achat de produits agricoles locaux, la nutrition, le développement de compétences en matière d'alimentation et les ressources d'apprentissage pour les jeunes. Le gouvernement a apporté un soutien précieux, des liens, des idées, des orientations et des ressources à l'élaboration, à l'évaluation continue et à l'élargissement de la portée du programme De la ferme à l'école Manitoba.

De la ferme à l'école Manitoba travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes qui s'engagent à fournir des aliments sains aux écoles, aux garderies et aux familles de nos collectivités. Ces organismes continuent de fournir des informations et des recommandations précieuses sur le fonctionnement et la portée de notre programme.

## **Élargissement de Rassembler (Huddle) pour les jeunes**

Le gouvernement du Manitoba a investi 1,54 million de dollars en 2022-2023 pour améliorer l'accès et les services dans six carrefours jeunesse Rassembler (Huddle) de la province. Rassembler (Huddle) est une initiative conjointe de services intégrés aux jeunes entre la province du Manitoba, Soins communs et Centraide Winnipeg, avec le soutien de partenaires philanthropiques. La province compte six carrefours jeunesse Rassembler (Huddle) qui fournissent des services de santé et des services sociaux complets en un seul endroit aux enfants et aux jeunes de 12 à 29 ans, dont du soutien en santé mentale et en lutte contre les dépendances, du soutien par les pairs, des programmes autochtones, des soins primaires et des services sociaux, y compris de l'aide à l'emploi et à l'éducation.

## **Élargissement du programme de traitement des troubles de l'alimentation chez les enfants et les adolescents**

Le gouvernement du Manitoba a investi 224 667 \$ pour développer la capacité du programme de traitement des troubles de l'alimentation chez les enfants et les adolescents du Centre des sciences de la santé de Winnipeg et, par ricochet, pour offrir un meilleur accès aux enfants et aux jeunes atteints de troubles de l'alimentation et réduire les temps d'attente.

## **Accroissement du financement des programmes de repas et de collation dans les écoles**

En septembre 2022, le gouvernement du Manitoba a accordé une augmentation du financement de 1,3 million de dollars au Child Nutrition Council of Manitoba (CNCM) pour soutenir les programmes alimentaires dans les écoles de la province. Cette augmentation vise à aider la population à faire face à la hausse du coût des denrées alimentaires et à la demande accrue des programmes alimentaires dans les écoles. L'investissement annuel total que le Manitoba accorde au CNCM s'élève donc à 2,5 millions de dollars. L'accès à des aliments nutritifs à l'école favorise la santé et le bien-être des élèves, des familles et des collectivités, et joue un rôle important pour aider les élèves à apprendre et à s'épanouir à l'école.

## **2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie**

### **Rendre le coût de la vie plus abordable**

En 2022-2023, le gouvernement du Manitoba a instauré plusieurs mesures clés pour alléger le fardeau de l'inflation et aider les Manitobains à joindre les deux bouts.

#### **Programme d'abordabilité pour les familles et Fonds d'allégement de la taxe sur le carbone**

Le total des paiements effectués aux Manitobains dans le cadre du Programme d'abordabilité pour les familles et du Fonds d'allégement de la taxe sur le carbone s'élevait à près de 290 millions de dollars. Voici une liste de ces avantages :

- Versement aux familles : versement unique de 250 \$ pour le premier enfant et de 200 \$ pour chaque enfant supplémentaire aux familles admissibles ayant des enfants à charge de moins de 18 ans.
- Versement aux aînés : versement d'une prestation unique de 300 \$ aux aînés admissibles, qu'ils soient locataires ou propriétaires.
- Versement pour l'allégement de la taxe sur le carbone : versement unique de 225 \$ aux personnes seules et de 375 \$ aux couples admissibles dans la province du Manitoba.

#### **Aide pour les Manitobains dans le besoin**

Dans le cadre du Programme d'abordabilité pour les familles, lancé en novembre 2022, de nombreux bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu ont vu leurs prestations de base augmenter. Les bénéficiaires de l'aide financière générale sans enfant à charge ont commencé à recevoir tous les mois 50 \$ supplémentaires par adulte. Les bénéficiaires de la catégorie des personnes handicapées ont commencé à recevoir 25 \$ supplémentaires par mois. Ces augmentations permanentes aux prestations de l'aide à l'emploi et au revenu représentent la première hausse pour les besoins de base en la matière depuis de nombreuses années.

#### **Programmes de sécurité alimentaire**

En raison du taux d'inflation élevé, de nombreux Manitobains se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire et dépendent des banques alimentaires pour subvenir aux besoins de leur famille. Le Programme d'abordabilité pour les familles comprenait un Fonds de sécurité alimentaire de 1,75 million de dollars pour soutenir les activités et la gestion des projets des banques alimentaires de la province de décembre 2022 à décembre 2023.

De plus, le gouvernement a accordé 3 millions de dollars à Harvest Manitoba pour aider son réseau provincial de banques alimentaires communautaires à répondre à la demande croissante de services alimentaires d'urgence dans les collectivités rurales et urbaines.

## **Mesures fiscales**

Le Manitoba a mis en place des mesures fiscales qui ont permis à la population de bénéficier d'un allègement financier face à l'augmentation du coût de la vie. Il s'agit des mesures suivantes :

- Augmenter le montant personnel de base de 2,1 % pour l'année d'imposition 2022 comme indiqué à l'indice des prix à la consommation du Manitoba.
- Continuer à éliminer progressivement l'impôt foncier pour l'éducation qui figure sur les relevés d'impôts fonciers annuels en augmentant le remboursement de l'impôt sur le revenu au titre de la taxe scolaire à 37,5 % pour les propriétaires de biens résidentiels et agricoles ainsi qu'en maintenant le remboursement de 10 % pour les autres propriétaires jusqu'en 2022.
- Donner une ligne directrice de 0 % d'augmentation des loyers en 2022 et 2023 ainsi qu'un crédit d'impôt pour les locataires résidentiels de 525 \$ par an en 2022, avec un maximum de 300 \$ supplémentaires pour les personnes âgées à faible revenu.

## **Augmentation de l'indexation de l'allocation pour le loyer**

Dans le cadre d'une initiative visant à améliorer la sécurité et le bien-être des collectivités à travers le Manitoba, la province a annoncé en octobre 2022 que les taux maximaux d'allocation pour le loyer de l'aide à l'emploi et au revenu seraient indexés pour refléter 77 % du loyer médian du marché à partir de janvier 2023, au lieu de la norme précédente de 75 %. L'augmentation de l'allocation pour le loyer s'est traduite par une hausse des prestations mensuelles maximales pour les clients admissibles à l'aide à l'emploi et au revenu de 16 \$ à 33 \$ par mois, en fonction de la taille du ménage. Cela représente une augmentation d'environ 3 % des prestations et permet de maintenir un loyer abordable pour les bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu.

L'allocation pour le loyer continuera d'être indexée chaque année en juillet, sur la base de 77 % du loyer médian du marché pour les bénéficiaires de l'aide au revenu et de 80 % du loyer médian du marché pour les Manitobains à faible revenu qui sont locataires sur le marché privé.

## **Augmentation du salaire minimum**

Désireux d'atténuer les difficultés financières des Manitobains en raison du taux d'inflation élevé, le gouvernement du Manitoba a apporté des modifications législatives au Code des normes d'emploi qui, dans les circonstances prévues, autoriseront l'augmentation du salaire minimum d'un certain montant, en plus de l'indexation sur l'inflation prévue par la loi.

La suite d'augmentations a commencé par un montant de 1,55 \$ le 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour atteindre un salaire minimum de 13,50 \$. Est ensuite prévue une hausse de 0,65 \$ le 1<sup>er</sup> avril 2023 (total de 14,15 \$), puis de 1,15 \$ le 1<sup>er</sup> octobre 2023, pour atteindre 15,30 \$.

## **Soutien aux Manitobains ayant besoin d'un logement**

Le gouvernement du Manitoba reconnaît qu'un logement sécuritaire et stable permet aux Manitobains d'améliorer leur bien-être. En 2022-2023, le gouvernement a continué d'investir dans des options de logement et de soutenir les Manitobains qui avaient besoin d'un logement. Voici certaines de ses initiatives clés à cet égard :

- Versement de 49,4 millions de dollars en financement des immobilisations pour le Programme de modernisation et d'amélioration et de 40,4 millions de dollars pour les réparations et l'entretien des unités gérées directement et par les organismes de parrainage.
- Conclusion d'accords avec des propriétaires privés, des organismes à but non lucratif et des fournisseurs d'habitations coopératives pour mettre en œuvre les programmes de supplément au loyer pour logements sociaux et abordables.
- Achèvement de la construction de 251 unités de logement abordable à Winnipeg, à Gimli et à Thompson, et poursuite de la construction de 214 autres unités de logement abordable.
- Achèvement de la construction de 40 lits et logements de rétablissement avec services de soutien au nom du ministère de la Santé mentale et du Bien-être de la communauté.
- Octroi d'une somme de 2,27 millions de dollars pour la construction de sept nouveaux logements et octroi d'une aide financière à 77 familles pour leur permettre de devenir propriétaires.
- Vente de neuf propriétés dans le cadre du Programme d'accession à la propriété rurale, qui aide les ménages à faible et moyen revenu à acheter des maisons unifamiliales et jumelées dans certaines collectivités rurales à leur juste valeur marchande.
- Octroi de subventions à 119 organismes dans le cadre du Programme de subvention pour la lutte antiparasitaire pour les organismes communautaires sans but lucratif afin de favoriser la réussite des locations.

## **Accès amélioré aux produits menstruels**

Le gouvernement du Manitoba a travaillé en partenariat avec Shoppers Drug Mart Inc. pour créer et mettre en œuvre l'Initiative d'accès aux produits menstruels dans le cadre de laquelle il s'engage à distribuer, au cours de la première année, plus de 2 millions de produits menstruels dans les écoles et les refuges pour victimes de violence familiale du Manitoba. Cela comprend la publication du document **Initiative d'accès aux produits menstruels dans les écoles du Manitoba : Un guide de ressources à l'intention des enseignants (2023)**.

## **Santé buccodentaire**

Parmi les Manitobains à faible revenu et en situation de pauvreté, ceux sans assurance dentaire se heurtent à des obstacles qui les empêchent d'accéder à des soins dentaires adéquats et opportuns. Ils sont donc plus susceptibles de renoncer à des traitements dentaires essentiels ou de les retarder. Le Manitoba offre une couverture ciblée pour la santé et les soins buccodentaires ainsi que de la sensibilisation et des soins préventifs aux familles à risque. En 2022-2023, les programmes de santé et de soins buccodentaires comprennent les suivants :

- Initiative Sourire en santé, enfant heureux;
- Programme de soins dentaires pour enfants SMILE plus destiné aux enfants de moins de 18 ans issus de familles à faible revenu et vivant à Winnipeg;
- Financement des visites chez le dentiste pour les enfants pris en charge par le système des services à l'enfant et à la famille et pour les familles à faible revenu bénéficiant de l'aide à l'emploi et au revenu;
- Soutien et promotion de l'accès des Manitobains à la prestation dentaire canadienne provisoire. Ce programme d'une durée de deux ans permet aux familles à faible revenu admissibles du Canada, qui n'ont pas accès à une assurance privée (y compris celle de l'employeur), de bénéficier d'un financement direct pour les soins dentaires de leurs enfants de moins de 12 ans.

### **Plan d'action manitobain contre le diabète**

Le gouvernement du Manitoba a élaboré le Plan d'action manitobain contre le diabète, un plan quinquennal pangouvernemental qui vise à améliorer les efforts de prévention, de dépistage, de gestion et de suivi des cas de diabète de type 1 et 2 et de diabète gestationnel. Puisque le diabète de type 2 affecte de manière disproportionnée les personnes à faible revenu, le plan d'action est étroitement lié aux efforts provinciaux de réduction de la pauvreté et vise à s'attaquer aux facteurs qui contribuent à l'augmentation des taux de diabète de type 2 et des complications liées à cette condition.

### **Programme En santé ensemble, aujourd'hui**

Le gouvernement du Manitoba a alloué 100 000 \$ supplémentaires au programme En santé ensemble, aujourd'hui. Ce programme dirigé par des membres de la collectivité et coordonné à l'échelle régionale vise à prévenir les maladies chroniques en répondant aux besoins particuliers des collectivités de la province. Les projets financés dans le cadre de ce programme touchent au moins un des domaines suivants : 1) une alimentation saine et un accès à des aliments sains, 2) l'activité physique, 3) la prévention et la réduction de la consommation de tabac commercial et 4) la santé mentale et le bien-être. En 2022-2023, le programme a financé 255 projets desservant environ 180 000 Manitobains, et le bien-être mental et l'activité physique ont été les domaines qui ont reçu le plus de financement.

### **Traitement des problèmes de santé mentale et des dépendances**

Les problèmes de santé mentale, la consommation de substances et les dépendances sont reconnus comme des facteurs importants de pauvreté. La pauvreté peut être à l'origine de problèmes de santé mentale en raison du stress social et de la stigmatisation. Inversement, les problèmes de santé mentale peuvent entraîner la perte d'un emploi, ce qui conduit à la pauvreté et à l'exclusion sociale. L'accès limité à des ressources de stabilisation, notamment en matière de revenus, d'emploi et de logement, accroît les facteurs de risque associés à la maladie mentale et aux dépendances.

Les initiatives suivantes ont été entreprises par le gouvernement du Manitoba en 2022-2023 pour fournir à la population des services de soutien en santé mentale, en lutte contre les dépendances et en traitement des maladies chroniques :

### **Instauration de 1 000 places de traitement des dépendances**

Le gouvernement du Manitoba a investi 12 millions de dollars pour soutenir et créer jusqu'à 1 000 places de traitement financées par l'État afin d'aider un plus grand nombre de personnes aux prises avec une dépendance à avoir accès à des traitements rapides et efficaces plus près de chez elles.

### **Ajout de cinq psychologues cliniciens**

Le ministère de la Santé mentale et du Bien-être de la communauté a investi 853 000 \$ pour améliorer l'accès aux psychologues cliniciens afin de réduire les temps d'attente pour les Manitobains de tous âges.

### **Soutien continu de la thérapie cognitivo-comportementale avec pleine conscience**

Un investissement de plus de 700 000 \$ a permis de soutenir en permanence un programme de thérapie cognitivo-comportementale basé sur la pleine conscience, un programme de conception locale qui aide les participants à acquérir des compétences pour améliorer leur santé mentale.

### **Élargissement des services et soutiens en matière d'accès rapide aux traitements des dépendances et de traitement par agonistes aux opioïdes (TAO)**

Plus de 1,8 million de dollars ont été investis pour accroître la capacité et l'accès aux services de lutte contre les dépendances par le biais des initiatives suivantes :

- Nouvelle clinique autochtone d'accès rapide aux traitements des dépendances au Aboriginal Health and Wellness Centre de Winnipeg;
- Prolongation des heures d'ouverture ou augmentation de la capacité du Centre d'intervention d'urgence de Winnipeg (Centre des sciences de la santé), du Centre de traitement Eaglewood à Thompson (clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances) et des cliniques d'accès rapide aux traitements des dépendances de Portage-la-Prairie;
- Augmentation de la capacité et prolongation des heures d'ouverture de la clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances de Selkirk, ce qui permet à 100 personnes supplémentaires de recevoir des services de TAO chaque année.

### **Projet d'intervention mobile du programme Outreach and Supportive Intervention for People Who Use Substances (programme OASIS) de St. Boniface Street Links**

Le gouvernement du Manitoba a investi 215 000 \$ pour soutenir le Projet d'intervention mobile du programme OASIS, dirigé par une équipe multidisciplinaire qui aide environ 80 personnes en situation d'itinérance ou aux prises avec des problèmes de consommation de substances. Le personnel du projet facilite l'accès à la stabilisation en cas de crise, au traitement de la consommation de substances et à d'autres services de rétablissement, notamment aider les personnes en situation d'itinérance à trouver un logement stable.

### **Soutenir les efforts d'abandon du tabagisme**

Le gouvernement du Manitoba a appuyé l'élargissement du Programme de cartes et de counseling pour l'abandon du tabagisme à toutes les régions de la province. Les participants reçoivent une carte d'abandon de 300 \$ échangeable contre des médicaments de remplacement de la nicotine dans n'importe quelle pharmacie du Manitoba ainsi que des séances de counseling avec un professionnel de la santé.

### **Élargissement de la télépsychiatrie**

Le gouvernement du Manitoba a investi plus de 1,3 million de dollars pour offrir des évaluations d'urgence en télépsychiatrie aux services d'urgence ruraux et élargir les services d'urgence en télépsychiatrie aux 63 collectivités des Premières Nations du Manitoba. Les gens auront ainsi accès à des soins spécialisés rapidement sans devoir être relocalisés loin de leur collectivité et de leur réseau de soutien.

### **Initiative d'alimentation saine dans le Nord**

Le gouvernement du Manitoba a consacré 1,3 million de dollars de son Budget de 2022 à l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord pour travailler en collaboration avec les projets de sécurité alimentaire dans le Nord et renforcer les initiatives communautaires liées à l'alimentation. L'initiative soutient les projets locaux et régionaux qui contribuent au développement de systèmes alimentaires sains et adaptés à la culture, tout en améliorant la santé et le bien-être. Le rôle de l'initiative est d'améliorer l'accès à l'alimentation en travaillant avec les collectivités et en coordonnant les efforts selon les buts et les objectifs du programme. Les priorités stratégiques de l'initiative sont les suivantes :

- Renforcer les partenariats stratégiques et les efforts de collaboration pour soutenir la production alimentaire locale et son accès. Les partenariats sont destinés à améliorer l'accès des collectivités aux ressources et aux occasions, à renforcer les efforts de développement des collectivités, à faciliter le partage des connaissances et des expériences ainsi qu'à tenir compte du caractère unique des collectivités.
- Améliorer le soutien des efforts locaux, notamment en renforçant les approches communautaires qui tiennent compte des valeurs culturelles.

### **Programme sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF)**

L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) est une invalidité permanente causée par l'exposition à l'alcool pendant la grossesse et se caractérise souvent par des handicaps physiques, mentaux, comportementaux et d'apprentissage. Il existe un lien étroit entre l'incidence de l'ETCAF et la pauvreté. Des études ont montré qu'en moyenne, les femmes qui ont des enfants atteints de l'ETCAF ont un niveau d'éducation et un revenu plus faibles et sont plus susceptibles d'être au chômage ou sous-employées. En outre, les familles et les personnes touchées par l'ETCAF ont plus de difficultés à répondre à leurs besoins médicaux et éducatifs ainsi qu'à leurs besoins quotidiens souvent associés à l'ETCAF, et risquent davantage de vivre dans la pauvreté.

Guidé par une stratégie sur l'ETCAF qui tient compte des besoins de la collectivité, le gouvernement du Manitoba prend des mesures pour s'attaquer à ce problème par le biais de programmes de prévention, de diagnostic et d'intervention. Les principaux programmes sur l'ETCAF en 2022-2023 sont présentés ci-dessous :

### **Programme Nouveau regard**

En 2022-2023, le gouvernement du Manitoba a investi 1,5 million de dollars dans le programme Nouveau regard, un programme de prévention de l'ETCAF fondé sur des données probantes et destiné aux personnes qui sont enceintes ou qui ont un enfant de moins d'un an, qui consomment des substances et qui n'ont pas facilement accès aux services communautaires. Nouveau regard offre aux participants et à leur famille une relation de trois ans avec un mentor qui leur apporte un soutien pratique, une défense de leurs intérêts et un lien avec les ressources communautaires pour réduire le risque de consommation d'alcool pendant la grossesse. Nouveau regard possède des installations à Winnipeg, Portage-la-Prairie, Dauphin, The Pas, Flin Flon et Thompson.

### **Mothering Project**

En 2022-2023, le gouvernement du Manitoba a investi 420 000 \$ dans le Mothering Project (Manito Ikwe Kagiikwe) de la clinique Mount Carmel, soutenant ainsi de meilleurs résultats en matière de santé et de bien-être pour les familles vulnérables. Le Mothering Project soutient les personnes enceintes ou qui ont de jeunes enfants, et qui consomment des substances. Les participantes et leurs familles peuvent accéder à un soutien culturellement adapté pendant la grossesse et les premières années de vie de leurs enfants, notamment des soins prénataux, des services de santé, des haltes-garderies, des repas sains et un apprentissage en matière de nutrition, des groupes d'éducation familiale, des programmes de lutte contre la consommation de substances, un soutien pour résoudre les problèmes de protection de l'enfance, un soutien au développement de l'enfant et des services de garde d'enfants, ainsi qu'un accès aux cérémonies et aux enseignements autochtones.

### **Manitoba FASD Coalition Inc.**

Le Manitoba appuie la collaboration communautaire dans le cadre des programmes sur l'ETCAF en accordant un financement annuel de 55 400 \$ à la Manitoba FASD Coalition Inc. La Coalition réunit des fournisseurs de services et des personnes touchées par l'ETCAF afin de partager des renseignements et des ressources, de coordonner des activités éducatives et de planifier ensemble la résolution des problèmes liés à l'ETCAF. La Manitoba FASD Coalition Inc. offre également des occasions de soutien et de réseautage aux coalitions régionales sur l'ETCAF de partout au Manitoba.

### **Diagnostic et soutien pour les jeunes adultes touchés par l'ETCAF**

Le projet pilote de diagnostic et de soutien pour les jeunes adultes touchés par l'ETCAF a achevé sa troisième année en 2022-2023. Le projet pilote comprenait l'accès à une évaluation diagnostique de l'ETCAF ainsi qu'à du soutien lors du suivi des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans qui ont des démêlés avec la justice et qui sont susceptibles d'être atteints de l'ETCAF. Le projet a été approuvé pour un financement provincial maximum de 332 000 \$ (sur quatre ans) ainsi que pour un soutien en nature de plus de 375 000 \$ au cours de la même période. Ces fonds permettront notamment d'offrir du soutien par l'intermédiaire d'un registre de la Cour sur l'ETCAF, qui prévoit des peines judiciaires adaptées aux personnes ayant reçu un diagnostic de l'ETCAF. Le projet pilote permet aux jeunes adultes avec un diagnostic de l'ETCAF d'être mis en contact avec les ressources dont ils ont besoin, ce qui se traduit par de meilleurs résultats pour les participants au programme et les collectivités.

### **Formation, information et ressources sur l'ETCAF**

Le gouvernement du Manitoba propose une formation gratuite de deux jours sur l'ETCAF aux fournisseurs de services et de soins du Manitoba. Le ministère des Familles élabore et distribue également des ressources et de l'information sur l'ETCAF dans l'ensemble du Manitoba.

## **3. Promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation**

### **Soutien à l'emploi et à la formation pour les Manitobains vulnérables**

#### **Formation pour les femmes autochtones victimes de violence ou d'exploitation**

Le gouvernement du Manitoba s'est associé au Manitoba Construction Sector Council (MCSC) et au Clan Mothers Healing Village (CMHV) pour recruter et former des femmes autochtones et des personnes bispirituelles qui ont été victimes de violence ou d'exploitation. Le programme comprenait une série de cours de microcrédits sur la charpenterie dans un environnement de guérison sécuritaire. Les participantes ont également reçu des crédits d'équivalence de 12<sup>e</sup> année pour terminer le programme avec un Diplôme d'éducation générale. Au terme du cours, les participantes ont aidé à la construction du site du Clan Mothers Healing Village et sont désormais employées par l'entreprise de construction composée seulement de femmes que Clan Mothers incorpore en tant qu'entreprise sociale. Le gouvernement entend encourager les femmes à accéder à des emplois dans les secteurs où elles sont sous-représentées.

#### **Soutien aux bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu**

Les Manitobains affirment que le travail confère dignité et donne un sens à la vie. C'est pourquoi le gouvernement du Manitoba transforme son Programme d'aide à l'emploi et au revenu pour fournir du soutien et créer des voies vers des emplois intéressants pour les bénéficiaires du programme. Ce soutien favorise ainsi l'indépendance et l'inclusion financières.

En 2022-2023, le gouvernement du Manitoba a financé des organismes et collaboré avec eux pour aider les bénéficiaires du programme à entrer sur le marché du travail. Voici ces organismes et les initiatives qu'ils ont lancées :

- Opportunities for Employment (OFE), qui a mis en œuvre trois programmes d'emploi et de formation : les programmes Maximum Opportunities et Stages of Change ainsi que le Programme d'aide et d'entretien ménager, qui ont permis d'aider 468 participants à trouver un emploi et 24 participants à accéder à des programmes d'éducation ou de formation. L'OFE a également offert ce qui suit :
  - o Le Programme d'aide et d'entretien ménager pour les familles monoparentales, qui offre une formation et une expérience professionnelle à temps partiel dans les domaines de l'entretien ménager léger et de l'entretien de la cour pour aider les clients à décrocher un emploi et à le conserver;
  - o Le programme d'employabilité des chefs de famille monoparentale, qui facilite la transition vers l'emploi des parents seuls bénéficiant de l'aide à l'emploi et au revenu, tout en leur accordant un soutien pour la garde d'enfants;
  - o Le programme d'employabilité durable, qui offre un soutien intensif et une formation de préparation à l'emploi se traduisant par une expérience d'emploi ainsi qu'un incitatif récompensant l'employeur et le fournisseur de services pour avoir aidé les participants à conserver leur emploi après 12, 24 et 36 semaines de travail.
- Se prendre en main! Inc., qui a donné des formations préalables et offert des services de préparation à l'emploi à des parents seuls et à des femmes bénéficiant de l'aide à l'emploi et au revenu.
- Ka Ni Kanichihk Inc., qui a mis en œuvre le programme « Honouring Gifts », lequel forme et habilite un groupe de 24 mères autochtones.
- Fire Spirit Inc., qui a mis en œuvre le programme d'appartenance à l'emploi, lequel aide les clients de façon continue et immédiate à se découvrir et à se développer sur le plan personnel, notamment par l'entremise d'évaluations qui façonnent et guident les interventions dans un cadre d'apprentissage à plusieurs niveaux qui répond aux besoins des participants.
- YWCA Thompson, qui a mis en œuvre le programme de soutien à l'avancement, lequel offre à ses clients un soutien individualisé en matière de santé mentale et de préparation à l'emploi.
- Les programmes d'employabilité de Career Connections Inc. permettent aux bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu d'acquérir des compétences essentielles à la formation et à la préparation à l'emploi. Les services comprennent des ateliers de préparation à l'emploi, des évaluations du lieu de travail, des évaluations des aptitudes professionnelles et des stages non rémunérés menant à un emploi rémunéré.

## **Programme de formation des travailleurs des services à l'enfance et à la jeunesse de Ndinawe**

Le programme pour les praticiens des soins à l'enfance et à la jeunesse de Ndinawe reçoit 30 000 \$ du gouvernement du Manitoba chaque année depuis 2019-2020. Il s'agit d'un programme de formation accrédité dans le cadre duquel les personnes ayant été victimes d'exploitation sexuelle peuvent obtenir un certificat de praticien des soins à l'enfance et à la jeunesse ou un diplôme de deux ans du Red River College Polytechnic.

## **Soutien à la formation technique et professionnelle et aux transitions vers le marché du travail**

Le gouvernement du Manitoba a investi dans des stratégies qui favorisent de multiples voies d'accès à l'emploi, en particulier dans les domaines où la demande est élevée. Des exemples de ces projets sont décrits ci-dessous :

### **Nouveau programme d'éducation des jeunes enfants**

Un programme d'éducation des jeunes enfants pour les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, qui s'ajoute aux programmes de formation technique et professionnelle, a été élaboré selon les normes applicables aux éducateurs et éducatrices des jeunes enfants. Le programme sera mis à l'essai au cours de l'année scolaire 2023-2024.

### **Transition vers le milieu du travail**

Un cadre des résultats d'apprentissage du programme d'études manitobain, **Développement de carrière : Transition vers le milieu du travail, l'université et l'école technique et professionnelle — 12<sup>e</sup> année**, fournit aux élèves des connaissances pratiques qui faciliteront leur transition de l'école secondaire vers les prochaines étapes de leur vie.

### **Programme d'apprentissage au secondaire**

Le Programme d'apprentissage au secondaire a été présenté comme un parcours professionnel pour les élèves. Le gouvernement a augmenté de 2 millions de dollars la subvention de l'Initiative de développement de carrière, ce accroît les ressources que les divisions scolaires peuvent utiliser pour soutenir les élèves qui s'inscrivent au Programme d'apprentissage au secondaire. La province a également approuvé 34 demandes de subvention au titre du Fonds pour l'amélioration de l'équipement dans le cadre de la stratégie en matière de compétences, lesquelles totalisent environ 1,5 million de dollars pour l'année scolaire 2022-2023. Ces subventions financent l'acquisition et l'amélioration d'équipement pour les programmes d'arts industriels et de formation technique et professionnelle dans les classes de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

### **Programme de remboursement des frais de scolarité**

Le Manitoba a lancé un Programme de remboursement des frais de scolarité qui offre un montant maximal de 5 000 \$ par année scolaire aux étudiants inscrits à des programmes postsecondaires d'éducation des jeunes enfants. En 2022-2023, le programme a soutenu 652 étudiants.

## **Programme manitobain d'aide aux étudiants**

Le Programme manitobain d'aide aux étudiants administre deux programmes essentiels qui fournissent du soutien financier aux étudiants qui poursuivent des études postsecondaires : celui de la Province ainsi que le Programme canadien d'aide financière aux étudiants, pour le compte du gouvernement fédéral. Les étudiants n'ont à présenter qu'une seule demande, que le personnel du Programme manitobain d'aide aux étudiants évaluera en vue de l'octroi, par les gouvernements du Canada et du Manitoba, d'une aide financière sous forme de prêts, de subventions et de bourses. Les étudiants à faible revenu et ceux qui doivent surmonter d'autres obstacles à l'accès aux études postsecondaires peuvent être admissibles à un soutien financier bonifié non remboursable. En 2022-2023, le Programme manitobain d'aide aux étudiants a aidé 17 705 étudiants du Manitoba à obtenir un financement pour leurs études postsecondaires totalisant 258,3 millions de dollars sous forme de prêts, de subventions et de bourses d'études fédéraux et provinciaux.

Le Programme manitobain d'aide aux étudiants continue de simplifier les processus et d'améliorer l'accès des étudiants au financement. L'année dernière, l'intégration du processus de remboursement des prêts au Canada a simplifié le processus de remboursement. Ainsi, les étudiants n'effectuent qu'un seul paiement pour les prêts étudiants du Manitoba et du Canada et bénéficient d'options de libre-service améliorées. Les heures d'ouverture du centre d'appel ont également été prolongées grâce au Centre de service national de prêts aux étudiants.

### **Fonds de bourses du Manitoba**

Le Fonds de bourses du Manitoba offre des subventions initiales d'un montant maximal de 2 000 \$ aux étudiants à faible revenu et un complément de 1 500 \$ aux étudiants autochtones. Durant l'année de programme 2022-2023, le Fonds de bourses du Manitoba a reçu un investissement supplémentaire de 1,2 million de dollars, ce qui a élevé le budget total à 22,3 millions de dollars. Pour l'année de programme allant du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2023, la Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba a octroyé 20 millions de dollars à un total de 11 959 étudiants à faible revenu grâce au Fonds de bourses du Manitoba.

## **Programmes Accès**

Le programme Accès représente une initiative manitobaine unique en son genre dont le mandat est d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire et de favoriser la réussite des étudiants qui sont confrontés à des obstacles sur le plan scolaire, financier, culturel, linguistique et géographique. Le gouvernement du Manitoba fournit des fonds et des lignes directrices à un certain nombre d'universités et de collèges pour leurs programmes Accès individuels. Les étudiants présentent une demande d'admission à l'université ou au collège pour des programmes en santé, en soins infirmiers, en génie, en administration des affaires, en préparation à l'éducation postsecondaire, en travail social et en formation des enseignants. Les programmes comprennent le tutorat, la compréhension des systèmes, un soutien culturel et linguistique, un counseling, une formation sur les aptitudes à la vie quotidienne et le perfectionnement professionnel pour aider les étudiants à réussir et à atteindre leur objectif de carrière.

## **Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba**

Les établissements d'enseignement postsecondaire participants, l'University of Manitoba Students Union et le Conseil manitobain des entreprises administrent l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba. Le gouvernement verse une contribution équivalente aux fonds collectés par ces organismes. Les organismes procèdent à l'évaluation et à la détermination des étudiants, et leur décernent des bourses d'études et d'entretien. Le gouvernement a versé environ 10 millions de dollars à 12 établissements d'enseignement postsecondaire et à des organismes, mettant à profit le soutien philanthropique pour les bourses d'études et d'entretien qui ont versé environ 19,8 millions de dollars aux étudiants manitobains durant l'année de programme 2022-2023. Les bourses d'études et d'entretien ont aidé de nombreux étudiants à surmonter les obstacles à l'accès aux études postsecondaires.

## **Investir dans le développement des compétences**

Le gouvernement du Manitoba a investi dans des initiatives permettant l'acquisition des compétences recherchées qui sont nécessaires pour surmonter les obstacles à l'emploi et réussir au travail. En 2022-2023, plus de 5 400 Manitobains ont eu accès à des possibilités de formation dans le cadre du Programme de développement des compétences.

## **Centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba**

Le gouvernement du Manitoba a aidé les chercheurs d'emploi à obtenir un emploi durable en proposant une gamme de services via 13 centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba et d'un réseau de 157 fournisseurs de services. En 2022-2023, plus de 31 000 Manitobains ont bénéficié de services d'emplois et de formation.

## **Favoriser les occasions de formation dans le nord du Manitoba**

Le gouvernement du Manitoba s'est associé au Northern Manitoba Sector Council pour réaliser le projet Northern Industry Collaborative Employment, qui soutient les projets menés par l'industrie et la communauté qui offrent une formation à l'emploi pour les Manitobains du Nord au chômage et sous-employés. Les projets comprenaient un programme de base pour les employés de bureau, qui préparait les participants à occuper des postes de bureau de premier échelon dans des organismes de santé et des entreprises locales.

Le gouvernement a soutenu les autochtones en leur proposant des formations conformes à la stratégie Objectif Nord pour améliorer les compétences et les possibilités d'emploi dans les secteurs nouveaux et émergents. Cela comprenait une deuxième cohorte du projet de formation Women in Industry, qui a facilité l'accès des femmes autochtones à des emplois non traditionnels, et l'ajout d'un coordonnateur de mentorat qui a améliorée les résultats du programme de diplôme en soins infirmiers auxiliaires de Thompson.

## **Soutenir l'emploi des nouveaux arrivants**

Le gouvernement du Manitoba, dans le cadre d'un partenariat The Winnipeg Chamber of Commerce, a annoncé en 2022 le lancement d'un projet pilote de garde d'enfants, le Carrefour d'emploi pour les nouveaux arrivants. Ce projet aide les nouveaux arrivants à la recherche d'un emploi à trouver une garderie fiable. Au cours de la première phase, 32 places de garde d'enfants ont été mises à la disposition des nouveaux arrivants. En février 2023, une déclaration d'intérêt a été effectuée pour déterminer les établissements qui souhaitent soutenir la deuxième phase de l'initiative, ce qui permettra d'offrir 36 places supplémentaires aux nouveaux arrivants.

## **4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires**

### **Stratégie collective pour la lutte contre l'itinérance au Manitoba**

En collaborant avec la collectivité, le gouvernement du Manitoba est déterminé à lutter contre l'itinérance dans la province. En février 2023, le gouvernement a publié **Une place pour tous : Une stratégie collective pour la lutte contre l'itinérance au Manitoba**, la première stratégie provinciale en la matière.

Avec des partenaires communautaires, le Manitoba s'engage à élaborer les plans d'action de la stratégie et à mettre en œuvre les initiatives nécessaires. En 2022-2023, les principales initiatives comprenaient les suivantes :

- L'élaboration d'un programme de formation de base pour les travailleurs de soutien dans les refuges. La première cohorte de 28 étudiants recevra son diplôme en juillet 2023.

L'augmentation du financement annuel de 8,95 millions de dollars octroyé aux refuges pour personnes sans-abri, aux logements de transition et aux mentors. À la suite d'un examen des programmes, le ministère a fixé de nouveaux taux de financement qui tiennent compte des coûts actuels de fonctionnement des refuges et des logements de transition. Le gouvernement a également augmenté le nombre de postes des fournisseurs de services actuels, soit 21 postes au lieu de huit, dans le cadre du programme de mentors auprès des itinérants.

### **Renouvellement de l'engagement à l'égard de l'initiative For Every Family**

Le Manitoba réitère son engagement de jumeler les dons de particuliers, d'entreprises et de fondations jusqu'à concurrence de 4,5 millions de dollars pour l'initiative For Every Family de Centraide Winnipeg sur une période de trois ans, soit jusqu'au 31 mars 2025. Cet engagement permet de continuer à soutenir les 24 centres de la petite enfance et de la famille de Winnipeg qui offrent des programmes et du soutien de qualité plus près de chez soi et qui contribuent au bien-être des familles, notamment en améliorant la préparation des enfants à l'école, en faisant économiser les familles et en réduisant le nombre d'enfants pris en charge.

### **Soutien continu du projet Granny's House et des aides communautaires**

Le Manitoba continue de soutenir le projet Granny's House et les aides communautaires en investissant dans des services de prévention qui réduisent le risque des familles d'entrer dans le système des services à l'enfant et à la famille. Ces programmes sont dirigés par Gwekaanimad, un partenariat de cinq organismes : le Andrews Street Family Centre, Blue Thunderbird Family Care, Wahbung Abinoonjiiag, Mount Carmel Clinic et The Winnipeg Boldness Project. Ce soutien a permis le maintien d'un deuxième emplacement du projet Granny's House, dirigé par Blue Thunderbird Family Care, qui fournit aux enfants et à leurs familles des services de relève externes temporaires adaptés à la culture. Les aides communautaires offrent aux familles des services globaux adaptés à leur culture qui renforcent l'unité et les liens.

### **Fonds pour l'accessibilité du Manitoba Soutenir les partenariats d'inclusion dans toute la province**

Créé en février 2022, le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba est un fonds de dotation de 20 millions de dollars offert en collaboration avec la Winnipeg Foundation. Il fournit des subventions annuelles et durables pour promouvoir les principes de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et aider les organismes de la province à éliminer les obstacles à l'accessibilité et à mieux se conformer aux exigences des normes d'accessibilité.

Au cours de sa première année d'existence, ce fonds a financé les projets de 30 organismes de la province à hauteur de 756 000 \$. Chaque projet pouvait demander un montant maximal de 50 000 \$ pour la mise en place de mesures d'accessibilité. L'inclusion de personnes handicapées dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets, ainsi que les partenariats avec des organismes desservant des personnes handicapées du Manitoba, sont des éléments essentiels de tous les projets du fonds.

## **Soutien de la programmation et du fonctionnement**

### **Augmentation du financement des refuges pour victimes de violence fondée sur le genre**

Le gouvernement du Manitoba a mis en œuvre un nouveau modèle de financement pour les refuges financés par le Programme de prévention de la violence fondée sur le genre afin d'améliorer le fonctionnement des services de lutte contre la violence familiale et de mieux protéger les Manitobains vulnérables. Ce nouveau modèle prévoit le financement équitable des dix refuges provinciaux ainsi que du financement supplémentaire pour le personnel, les activités et les programmes.

Cette augmentation du financement offre des espaces sûrs vers lesquels certains des Manitobains les plus vulnérables peuvent se tourner en cas de besoin ainsi qu'une gamme de services qui apportent un soutien aux personnes souffrant de traumatismes et leur permettent d'entamer un parcours de guérison.

### **EmpowerMen Project: Engaging Men and Boys, un programme de mobilisation des hommes et des garçons**

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à financer EmpowerMen Project : Engaging Men and Boys, un programme de lutte contre l'exploitation sexuelle et le trafic sexuel dirigé par Ma Mawi-Wi-Chi-Itata Centre. Le programme vise à inciter les hommes et les garçons à trouver des solutions pour réduire l'exploitation sexuelle et le trafic sexuel des femmes, des filles et des personnes 2SLGBTQQA+ autochtones.

Le programme s'associe à des organismes locaux dirigés par des Autochtones, à des survivants du trafic sexuel, à d'anciens acheteurs de services sexuels, à des éducateurs, à des services de police, à des procureurs de la Couronne, à des leaders de la jeunesse, à des entreprises de technologie, à des organismes de services sociaux, à des défenseurs des droits des enfants et des jeunes, à des services familiaux provinciaux, à des thérapeutes spécialisés dans les dépendances sexuelles, à des groupes confessionnels et à des organismes d'aide aux nouveaux arrivants.

### **Lignes d'urgence de Klinic**

Dans le cadre du premier accord bilatéral quadriennal conclu avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Manitoba s'est engagé à fournir au Klinic Community Health Centre 1 million de dollars sur quatre ans pour soutenir les lignes d'urgence en 2022-2023. Ce financement assurera la viabilité des lignes d'urgence du Klinic Community Health Centre en s'attaquant aux effets de la pandémie, notamment en augmentant le volume d'appels, en aidant davantage de personnes dans le besoin et en se préparant à la prestation de services après la pandémie.

### **Soutien aux organismes venant en aide aux femmes vulnérables**

#### **Acquisition d'établissement de Holy Names House of Peace**

Le gouvernement du Manitoba a aidé Holy Names House of Peace Inc. (HNHP) à acheter le terrain et l'immeuble du 211, rue Edmonton à Winnipeg. Fondé en 2004, Holy Names House of Peace est un refuge situé au cœur de la ville qui aide les femmes qui viennent d'arriver dans la province, qui ont survécu à la violence familiale ou qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale à refaire leur vie. Ce refuge est ouvert à l'année et offre au public des programmes essentiels 13 heures par jour. Lieu d'affirmation de la vie, HNHP est une communauté militante qui accueille tout le monde, peu importe sa culture et son expérience. Son emplacement est idéal pour les nouvelles arrivantes, car il se situe à proximité des services, des écoles, des lieux d'emploi et des transports publics.

Neighbours, le programme principal de House of Peace, est le seul refuge sécuritaire pour les femmes seules qui viennent d'arriver à Winnipeg. Il accueille vingt nouvelles arrivantes qui peuvent y rester un maximum de deux ans. Ce simple facteur fait de House of Peace un élément unique au sein de l'écosystème d'aide aux réfugiés et aux immigrants. Les femmes qui vivent chez Neighbours retrouvent une dignité renforcée. Ce tremplin permet aux femmes vulnérables de guérir et de recommencer à zéro.

#### **Giganawenimaanaanig : mise en œuvre des appels à la justice pour les FFADA**

Le Manitoba a versé 456 000 \$ pour l'élaboration de Giganawenimaanaanig (anciennement le MMIWG Implementation Committee), un projet dirigé par des Autochtones qui vise une mise en œuvre au Manitoba des appels à la justice pour les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, et ce, d'une manière stratégique et culturellement adaptée. Un organisme autochtone traditionnel dirigé par des femmes, qui est composé de gardiens du savoir, d'aînés, de membres de la famille des FFADA2E+, de survivantes et d'experts autochtones, guidera ce programme.

## **Programme Financement pour l'élaboration de propositions dans le secteur du logement**

Le gouvernement du Manitoba continue de soutenir et renforcer les fournisseurs de logement à but non lucratif grâce à la prestation de services communautaires. Cette initiative permet d'accroître la capacité du secteur sans but lucratif, de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer les possibilités de tirer parti des fonds fédéraux ou d'autres sources de financement pour assurer un parc durable de logements sociaux et abordables.

En relançant le programme Financement pour l'élaboration de propositions, Logement Manitoba veut soutenir la création de projets de logements sociaux et abordables par l'octroi de fonds servant à compenser les coûts de préparation des propositions de projets de logement. Logement Manitoba s'est engagé à verser 835 000 \$ à 13 promoteurs en 2022-2023.

## **Programme de création de collectivités durables**

Le Programme de création de collectivités durables offre un financement axé sur les projets pour aider les organismes communautaires et les municipalités à créer des collectivités prospères et durables dans toute la province. En 2022-2023, le budget du Programme de création de collectivités durables a été augmenté de 15,4 millions de dollars pour un total de 25,7 millions de dollars (13,9 millions de dollars alloués à un grand volet d'immobilisations et 11,8 millions de dollars pour le volet régulier afin de contribuer aux efforts du Manitoba en matière d'intervention et de rétablissement du Manitoba à la suite de la COVID-19). Ainsi, la province a pu soutenir 430 projets communautaires d'organismes à but non lucratif et caritatifs, de municipalités et de conseils de collectivités relevant des Affaires du Nord.

## **Programme Équipe verte en milieu urbain/locale**

Le Programme Équipe verte en milieu urbain/locale crée des possibilités d'emploi d'été pour les jeunes de 15 à 29 ans en soutenant divers projets de développement des collectivités qui améliorent les quartiers, favorisent la participation communautaire et aident à former de jeunes meneurs. En 2022-2023, le budget du Programme Équipe verte en milieu urbain/local a été haussé de 3,9 millions de dollars, pour un total de 7,9 millions de dollars, afin de contribuer aux efforts d'intervention et de rétablissement du Manitoba à la suite de la COVID-19. Un total de 717 projets ont été approuvés pour soutenir environ 2 485 possibilités d'emploi pour les jeunes à travers le Manitoba. Cela comprend un financement d'environ 1,25 million de dollars accordé aux gouvernements municipaux pour l'embauche de jeunes dans le cadre de 135 projets communautaires dans les régions rurales du Manitoba.

## **Partenariats et initiatives stratégiques de développement communautaire**

Le gouvernement du Manitoba a fourni une aide financière à plus de 36 partenaires communautaires par l'intermédiaire de partenariats et d'initiatives stratégiques de développement communautaire totalisant plus de 9,5 millions de dollars. Parmi les plus dignes de mention :

- plus de 5,8 millions de dollars pour soutenir cinq organismes de Centraide/United Appeals, dont Centraide Winnipeg, grâce à un financement de fonctionnement de base pour améliorer les campagnes de dons annuels ainsi qu'à un soutien au Winnipeg Poverty Reduction Council;
- plus de 1,4 million de dollars pour soutenir 12 sociétés de revitalisation des quartiers et d'autres organismes à but non lucratif dans le cadre de 36 projets de revitalisation communautaire;
- jusqu'à 905 000 \$ pour soutenir 12 sociétés de revitalisation des quartiers dans 13 secteurs désignés avec un financement de base pour leur fonctionnement;
- jusqu'à 776 200 \$ à 10 organismes de loisirs communautaires pour soutenir des initiatives encourageant une participation accrue aux activités récréatives pour tous les Manitobains, y compris des camps d'été, des événements sportifs récréatifs, des clubs communautaires et des programmes de loisirs destinés aux enfants et aux jeunes;
- jusqu'à 540 000 \$ à la région métropolitaine de Winnipeg pour soutenir les activités de base de l'organisme et l'aider à remplir son mandat. L'organisme a pour objectif de favoriser la coordination et la collaboration régionales et d'accroître et de faciliter les occasions stratégiques de développement économique, social et physique;
- un total de 120 000 \$ pour soutenir la croissance des fondations communautaires au Manitoba en collaboration avec The Winnipeg Foundation. Cet investissement a notamment permis la participation provinciale à la campagne Endow Manitoba Giving Challenge (défi du don d'Endow Manitoba) 2022, les quelque 2 828 contributions reçues à cette occasion totalisant 1,68 million de dollars en fonds non affectés pour les fondations communautaires. Les 55 fondations communautaires du Manitoba ont toutes reçu un don pendant la campagne.

## **Prévention de la criminalité et collectivité sécuritaire**

Une collectivité sécuritaire où le stress est réduit et où l'environnement est propice aux activités sociales et économiques contribue aux efforts de réduction de la pauvreté.

En 2022-2023, le gouvernement du Manitoba a collaboré avec des organismes communautaires pour mettre en œuvre des initiatives qui préviennent la criminalité et favorise la sécurité de la collectivité.

### **Programme citoyens en patrouille du Manitoba**

Le Manitoba a conclu un accord de financement de projet avec le Programme citoyens en patrouille du Manitoba pour en financer la mise en œuvre de manière à mobiliser les citoyens du Manitoba à participer à une initiative communautaire de prévention de la criminalité en coopération avec les organismes locaux d'application de la loi.

### **Mobilisation communautaire**

La mobilisation communautaire est une démarche communautaire et multisectorielle de prévention du crime et de sécurité publique qui soutient les personnes à risque afin qu'elles restent en dehors du système de justice pénale. Les investissements continus augmentent le nombre de personnes et de familles à risque soutenues par les partenariats communautaires suivants :

- 140 000 \$ en 2022-2023 pour améliorer le programme Thunderwing et transférer son administration à Mount Carmel Clinic;
- 120 000 \$ pour la mise en place à Winnipeg de l'initiative de mobilisation communautaire pour les nouveaux arrivants;
- 55 000 \$ pour renforcer l'initiative de mobilisation communautaire de Swan Valley.

### **Projet pilote pour la sécurité et le bien-être communautaires**

La mise en place de plans pour la sécurité et le bien-être communautaires au Manitoba comprend un processus communautaire et proactif dans le cadre duquel les collectivités peuvent réduire la criminalité et d'autres risques locaux définis en menant des interventions fondées sur des données probantes qui sont adaptées aux circonstances locales uniques et aux besoins des résidents. En décembre 2022, des fonds ont été alloués pour faire appel aux services d'un conseiller externe dans la mise en œuvre de ce projet pilote. Afin d'apporter des solutions aux risques prioritaires pour la sécurité et le bien-être communautaires, le conseiller facilitera, élaborera et mettra en œuvre le processus de planification grâce auquel des plans seront établis pour les 12 sites choisis pour le projet pilote (six villes et six collectivités des Premières Nations).

### **Joy Smith Foundation**

Le gouvernement du Manitoba a versé 50 000 \$ en fonds de confiscation des biens obtenus ou utilisés criminellement à la Joy Smith Foundation pour soutenir les efforts de sensibilisation du programme de prévention de la traite de personnes. La fondation fournit du matériel de sensibilisation aux enseignants, aux parents, aux intervenants de première ligne et au public.

### **Programme Sage House de Mount Carmel Clinic**

Dans le cadre de l'appel de propositions du gouvernement pour les victimes d'actes criminels, le programme Sage House de la Mount Carmel Clinic a reçu 260 000 \$ de 2021-2022 à 2023-2024 pour soutenir les participants qui n'ont pas les ressources ni l'accès aux services dont ils ont besoin pour trouver un logement permanent et le conserver.

### **A and O: Support Services for Older Adults**

La stratégie provinciale pour les aînés prévoit une augmentation des fonds alloués à A and O: Support Services for Older Adults, un organisme à but non lucratif qui fournit des services spécialisés aux Manitobains âgés pour accroître leur sécurité. Le programme contribuera à la planification de la sécurité à la maison des aînés, favorisera la collaboration avec des partenaires pour organiser des séances de sensibilisation sur les fraudes et les escroqueries courantes que les aînés doivent connaître et apportera un soutien aux Manitobains âgés victimes d'un crime.

### **Promouvoir la prospérité économique dans le nord du Manitoba**

Le Fonds de développement économique local est le partenaire régional en matière de développement économique dans le nord de la province. Il dirige la mise en œuvre d'Objectif Nord, une stratégie à long terme qui favorise la croissance économique dans le nord du Manitoba.

En 2022-2023, le fonds a soutenu plusieurs secteurs dans le nord, comme les ressources naturelles, le tourisme, la technologie, la construction, la fabrication et le transport. Voici certains des programmes et soutiens :

- Mise en œuvre réussie du Fonds d'aide au tourisme, qui a permis la création ou l'adaptation de 35 produits liés au tourisme et a profité à 65 petites et moyennes entreprises;
- Source importante continue de financement pour l'industrie de la pêche, qui a permis la mise en œuvre du Programme de prêts à l'industrie de la pêche commerciale pour fournir un capital aux pêcheurs commerciaux, aux conditionneurs et aux transformateurs;
- Grâce au projet de Computers for Schools à Thompson, il a été possible de fournir plus de 300 ordinateurs à des jeunes, à des aînés, à des organismes à but non lucratif et à d'autres groupes dans le nord. En outre, six stagiaires ont été formés à la réparation de matériel technologique, à l'entreposage et à l'administration de bureau.

## **Faire progresser la réconciliation et le soutien culturel**

### **Réconciliation économique**

Le gouvernement du Manitoba a conclu un protocole d'entente avec le Centre for Aboriginal Human Resource Development (CAHRD) pour aider leurs clients autochtones communs à gagner en autonomie et à obtenir un emploi stable. Au titre de ce protocole d'entente, le CAHRD a le pouvoir de recruter, d'évaluer et de sélectionner les participants du programme qui reçoivent une aide financière des deux ministères.

### **Centre de la petite enfance et de la famille de The Pas**

Le gouvernement du Manitoba a financé la rénovation de la propriété située au 212, avenue Edwards du centre de la petite enfance et de la famille de The Pas pour qu'elle serve de lieu de soutien culturel pour tous les peuples autochtones (Premières Nations inscrites et non inscrites, Métis et Inuits), en particulier pour les jeunes. La rénovation permettra d'assurer l'accessibilité, un espace sécuritaire pour les pratiques culturelles et artistiques traditionnelles, les rassemblements ou les cérémonies et une cuisine commerciale pour la préparation d'aliments traditionnels.

### **Fonds des initiatives de réconciliation avec les Autochtones**

En août 2022, le gouvernement du Manitoba a mis en place le processus d'administration du Fonds des initiatives de réconciliation avec les Autochtones de 5 millions de dollars. Ce processus accorde la priorité à l'élaboration d'initiatives qui feront progresser la réconciliation avec les peuples et les collectivités autochtones du Manitoba.

### **Mino Pimatisiwin Sexual Wellness Lodge**

Le gouvernement du Manitoba, l'Office régional de la santé de Winnipeg et Ka Ni Kanichihk s'associent pour administrer le Mino Pimatisiwin Sexual Wellness Lodge. Cette clinique offre des services de dépistage et de traitement des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et d'autres services de soins primaires, y compris des soins de santé reproductive. Dirigée par des Autochtones, elle est ancrée dans les connaissances, les coutumes et les traditions autochtones. De nombreux clients de la clinique subissent des inégalités persistantes en matière de santé en raison du racisme, de la colonisation et de la pauvreté. Ce partenariat améliore les services aux personnes en situation de pauvreté grâce au leadership autochtone et à des soins adaptés à la culture.

### **Fonds commémoratif Helen Betty Osborne**

La Direction de l'aide aux étudiants du Manitoba, avec le concours de la Winnipeg Foundation, du Centre national pour la vérité et la réconciliation et de l'Indigenous Chamber of Commerce, a relancé les bourses d'études du Fonds commémoratif Helen Betty Osborne en novembre 2021 pour offrir aux Autochtones du Manitoba qui poursuivent leurs études au niveau postsecondaire un soutien financier non remboursable. En 2022-2023, 30 prix d'une valeur de 2 500 \$ chacun ont été décernés à des Manitobains autochtones qui contribuent à lutter contre le racisme, le sexisme, la violence et l'indifférence dans la société.

## **Programme de soutien à l'intégration communautaire des nouveaux arrivants**

Pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants au Manitoba, le gouvernement a alloué 5,1 millions de dollars à 15 organismes dans le cadre du Programme de soutien à l'intégration communautaire des nouveaux arrivants. Ce montant comprend le financement du programme Recognition Counts de l'organisme Supporting Employment and Economic Development (SEED) Winnipeg, Inc., qui soutient les immigrants qualifiés qui souhaitent travailler dans leur domaine d'expertise ou poursuivre une autre carrière au Manitoba.

Les services d'établissement qui favorisent l'intégration significative des nouveaux arrivants stimulent l'économie et contribuent à la prospérité économique de tous les Manitobains, en particulier des nouveaux arrivants qui sont à risque de vivre dans la pauvreté.

## **5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients**

### **Programme manitobain de soutien pour personne handicapée**

En 2019, en réponse au mouvement communautaire, le gouvernement s'est engagé à consulter la collectivité pour documenter l'élaboration d'un nouveau programme de soutien pour personne handicapée indépendant de l'aide à l'emploi et au revenu.

Lors d'une vaste consultation menée auprès des collectivités, le ministère a recueilli des commentaires qui lui ont permis de définir les principales caractéristiques du nouveau Programme manitobain de soutien pour personne handicapée.

Les principaux éléments du nouveau programme sont :

- l'admissibilité basée sur les facteurs médicaux et fonctionnels du handicap;
- des prestations plus élevées que celles de l'aide à l'emploi et au revenu qui tiennent compte des dépenses particulières des personnes handicapées;
- à compter de juillet 2023, l'indexation annuelle des prestations pour les besoins de base sur le taux d'inflation pour que les montants alloués augmentent au même rythme que le coût de la vie;
- des prestations de santé améliorées, avec une couverture de base et essentielle offerte jusqu'à deux ans après la fermeture du dossier;
- le droit de gagner un revenu d'emploi maximal de 12 000 \$ par année sans que cela ait une incidence sur les prestations;
- la réduction des lourdeurs administratives et du nombre de rapports produits.

Durant la première phase de mise en œuvre amorcée en janvier 2023, environ 7 500 bénéficiaires actuels de l'aide à l'emploi ont effectué une transition vers le nouveau programme.

## **Stratégie pour les aînés**

À la suite de vastes consultations publiques à l'échelle de la province, le gouvernement du Manitoba a lancé la stratégie provinciale pour les aînés en février 2023. Cette stratégie souligne l'engagement du Manitoba à créer des conditions dans lesquelles les aînés continuent d'être valorisés et habilités à mener une vie saine et productive.

La stratégie comprend une augmentation du financement du Programme de soins à domicile autogérés ou gérés par la famille administré par les offices régionaux de la santé (ORS), ce qui permettra à un plus grand nombre de personnes âgées de vieillir activement dans leur collectivité en ayant plus facilement accès aux services et aux soutiens complets qui répondent à leurs besoins particuliers et améliorent leur qualité de vie. Un financement accru a également été accordé au programme de services de soutien aux aînés des ORS, qui comprend des services de recherche/coordination de ressources pour les aînés, des programmes de repas en groupe et des centres pour aînés qui proposent une gamme de services communautaires coordonnés, accessibles et abordables, axés sur la promotion de la santé, de l'autonomie et du bien-être des aînés.

## **Soutien pour le personnel du secteur des services**

### **Programme de microcertification L'ABC du travail de soutien dans les refuges**

Le gouvernement du Manitoba a collaboré avec les organismes Manitoba Association of Women's Shelters et End Homelessness Winnipeg (EHW) pour offrir au personnel un programme de microcertification au Collège Polytechnique Red River. Ce programme vise à former des personnes travaillant dans le secteur des refuges, tout en augmentant la capacité des refuges financés par le Programme de prévention de la violence fondée sur le genre et des organismes participant à EHW. Il soutient le secteur de la lutte contre l'itinérance et la violence familiale qui a éprouvé des difficultés à recruter et à conserver du personnel qualifié.

La première cohorte du programme de microcertification a commencé en janvier 2023, avec 28 étudiants inscrits issus du secteur de l'itinérance et de la violence familiale. Des étudiants de partout dans la province, de Winnipeg aux collectivités rurales et nordiques, ont pu suivre le cours grâce à son format virtuel et asynchrone. La première cohorte, qui comptait 25 diplômés, a terminé le programme en juillet 2023. Les étudiants ont aimé le cours et indiqué qu'il leur a permis d'acquérir des compétences pertinentes à appliquer dans leur travail sur le terrain. Le programme a reçu 140 000 \$ du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe pour financer la cohorte de l'année prochaine.

## **Soutien du personnel de première ligne des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées**

Le Programme des services d'intégration communautaire des personnes handicapées du gouvernement du Manitoba fournit les services et le soutien nécessaires pour aider les adultes ayant une déficience intellectuelle à atteindre leurs objectifs tout en favorisant leur inclusion au sein de la collectivité. Plus de 7 500 adultes ont actuellement accès au programme et bénéficient d'une gamme de services de soutien par l'intermédiaire d'un réseau provincial de fournisseurs de services financés.

En 2022-2023, le Manitoba a octroyé 10 millions de dollars supplémentaires pour augmenter les salaires du personnel de première ligne employé par des fournisseurs de services financés des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées. Ainsi, les participants au programme continuent à bénéficier d'un soutien sécuritaire au sein de la collectivité.

## **Soutenir les enfants handicapés : Programme des services aux enfants handicapés**

### **Renforcer la capacité des services aux enfants handicapés**

En 2022-2023, le gouvernement du Manitoba a investi 5 millions de dollars supplémentaires dans son Programme des services aux enfants handicapés pour améliorer les services de gestion de cas offerts aux enfants autistes et à leurs familles ainsi que pour réduire les temps d'attente des services thérapeutiques.

### **Réseau de thérapie pédiatrique du Manitoba**

En 2022-2023, l'Initiative de thérapie pédiatrique a été rebaptisée Réseau de thérapie pédiatrique du Manitoba avec le lancement d'un nouveau site web qui propose des renseignements et des ressources utiles aux familles. Le Réseau de thérapie pédiatrique du Manitoba est un programme coordonné qui est composé de fournisseurs de services et des ministères de l'Éducation, des Familles et de la Santé. On estime que 46 000 enfants de la province ont bénéficié du programme.

### **Projet pilote de services de relève externes**

Nous avons poursuivi la mise en œuvre du projet pilote de deux ans visant l'offre de services de relève externes, projet mené en partenariat avec St Amant et dont le but est d'offrir des services relève améliorés aux familles dont les enfants ont des besoins complexes. Avec des séjours pouvant aller jusqu'à une semaine par mois, le soutien vise à éviter ou retarder le placement dans le système des services à l'enfant et à la famille. Le travail en 2022-2023 comprenait la conception du cadre d'évaluation du projet.

### **Programme d'appui visant les enfants et les jeunes avec un handicap**

Le programme d'appui visant les enfants et les jeunes avec un handicap a été mis en œuvre par New Directions for Children, Youth, Adults and Families. Ce programme pilote de 8 millions de dollars sur deux ans s'adresse aux familles qui ne sont plus en mesure de s'occuper de leurs enfants en raison de la complexité de leurs besoins, mais qui ne veulent pas les confier aux services à l'enfant et à la famille.

### **Habiliter les adultes handicapés**

En 2022-2023, le gouvernement du Manitoba a continué à soutenir les recommandations du groupe de travail sur les personnes vulnérables vivant avec une déficience mentale en lançant deux projets pilotes qui visent à aider les adultes ayant une déficience intellectuelle à prendre leurs propres décisions.

Voici les deux projets :

- Un projet pilote de deux ans mené avec le 120 Maryland Group pour mettre en place des réseaux de soutien par les pairs et accroître le recours à la prise de décisions assistées chez les participants au Programme des services d'intégration communautaire des personnes handicapées.
- Un projet avec Inclusion Winnipeg qui offre aux travailleurs des services de première ligne des organismes une formation à la planification axée sur la personne.

### **Cartes d'immatriculation**

Depuis des années, l'obtention d'une carte d'immatriculation fait obstacle à l'accès rapide aux soins de santé au Manitoba. Le processus trop compliqué, combiné à un site web public peu convivial, a entraîné un taux élevé d'erreurs dans le traitement des demandes (de 35 à 60 %), de longs délais de traitement (de trois à six mois) et une mauvaise expérience tant pour les clients que le personnel. Même la mise à jour de l'adresse postale sur la carte, nécessaire à l'assurance dans un hôpital ou une clinique, s'avérait un fardeau.

En septembre 2022, un groupe de travail diversifié du ministère de la Santé a analysé le processus actuel d'immatriculation de la carte en appliquant une conception centrée sur la personne à un cadre de gestion de projet. Ainsi, il a déterminé les lacunes et les possibilités. L'analyse s'est appuyée sur les données du programme, les commentaires du personnel et la consultation menée auprès des intervenants et des clients. Parmi ces derniers figuraient l'organisme Manitoba Association of Newcomer Serving Organizations, puisque les nouveaux arrivants constituent la majorité des personnes qui demandent une carte d'immatriculation pour la première fois, ainsi que les six centres de services bilingues, des centres satellites clés qui facilitent l'accès des citoyens aux services gouvernementaux. L'équipe a conçu et mis en œuvre des solutions complexes qui s'appuient sur les technologies de l'information, notamment :

- un nouveau site web pour la carte d'immatriculation où l'information est organisée en fonction du résultat souhaité par le client, plutôt que selon la structure organisationnelle du ministère de la Santé;
- un auxiliaire de documents en ligne qui trouve les documents requis pour chaque demande de carte d'immatriculation, ce qui réduit le nombre d'erreurs;
- de nouveaux formulaires électroniques dotés d'une capacité de téléversement de documents, ce qui réduit la quantité de demandes soumises par la poste, par courrier électronique ou en personne et accélère les délais de traitement;
- un processus automatisé qui reprend les données des formulaires électroniques dans la base de données des cartes d'immatriculation pour éliminer la saisie manuelle;
- l'installation de postes de travail à la disposition du public au bureau d'immatriculation public du ministère de la Santé qui permet aux clients de remplir leurs demandes en ligne sans faire la file.

On peut aussi utiliser la carte d'immatriculation du Manitoba comme pièce d'identité pour bénéficier d'autres services gouvernementaux tels que l'aide au revenu et les subventions au logement. La simplification et l'accélération du processus d'obtention d'une carte d'immatriculation du Manitoba mise à jour constituent une étape importante dans le travail de lutte contre la pauvreté.

## **6. Apporter des changements positifs par l'innovation sociale**

Le Bureau de l'innovation sociale du gouvernement du Manitoba permet la création de solutions uniques et efficaces à des problèmes sociaux complexes souvent vécus par des populations vulnérables. En 2022-2023, le Bureau a continué de lancer et de soutenir un certain nombre de projets d'innovation et de financement sociaux.

## **Projet d'innovation sociale : Accès aux produits menstruels**

En septembre 2022, le gouvernement du Manitoba s'est associé à Shoppers Drug Mart Inc. pour fournir gratuitement des produits d'hygiène féminine aux écoles et à des organismes de lutte contre la violence familiale afin d'accroître l'accessibilité et de réduire la pauvreté menstruelle. Dans le cadre d'un contrat de trois ans, Shoppers Drug Mart Inc. fournira gratuitement 3,3 millions de produits menstruels par an qui seront distribués aux divisions scolaires et aux organismes de lutte contre la violence familiale participants de la province. Ce programme vise à éliminer les obstacles auxquels se heurtent les Manitobaines qui ont un accès limité, voire inexistant, aux produits menstruels courants. Les produits sont distribués dans les écoles et les organismes de lutte contre la violence familiale participants de la province.

## **Projets de financement social**

### **Arrêtez de fumer avec l'aide de votre pharmacien du Manitoba**

En avril 2022, le gouvernement du Manitoba a annoncé et mis en œuvre le programme Arrêtez de fumer avec l'aide de votre pharmacien du Manitoba. Les coûts du tabac pour les fumeurs, leur santé et notre système de soins de santé en général sont substantiels. L'objectif du programme est d'augmenter le taux de réussite chez les personnes prêtes à arrêter de fumer en offrant les soutiens et les ressources nécessaires directement à la pharmacie du coin. Cinq cents pharmaciens répartis dans la province sont professionnellement formés pour aider au sevrage tabagique. Ils apportent leur soutien, donnent des conseils et prescrivent des médicaments aux personnes qui souhaitent arrêter de fumer.

### **Restaurer le lien sacré**

En 2022-2023, le Manitoba a terminé l'évaluation du contrat de résultats de son projet phare, Restaurer le lien sacré. Ce projet a fourni des soins préventifs aux futures mères autochtones dans un contexte culturellement adapté et produit des résultats positifs pour les familles concernées. Le projet a atteint ses objectifs. L'évaluation a d'ailleurs montré que les enfants des mères ayant participé au programme ont passé moins de jours à recevoir des soins que ceux des mères d'un groupe témoin n'ayant pas participé au projet.

### **Programme Her Heart Her Way**

La pauvreté est étroitement liée à la santé d'un individu. Une mauvaise santé réduit la capacité d'une personne à conserver un emploi viable et augmente son risque de pauvreté. Le gouvernement du Manitoba a continué à soutenir le contrat de résultats du programme Her Heart Her Way, dont le processus de demande a été annoncé en octobre 2022. Ce projet vise à réduire le risque de maladies cardiaques chez les femmes du Manitoba en améliorant les mesures comportementales et biométriques que la recherche a définies comme facteurs qui contribuent fortement à l'augmentation de ce risque.

### **Kakiskinawtahitonan – We Will Show You the Way (projet de réduction des démêlés avec la justice chez les jeunes)**

Le gouvernement du Manitoba a continué à encourager les contrats basés sur les résultats concernant la réduction du nombre de jeunes ayant des démêlés avec la justice. Le projet a été conçu en réponse à la surreprésentation importante des jeunes autochtones en détention pour offrir un programme complet qui est fondé sur les traditions et les connaissances autochtones et qui s'attaque aux causes sous-jacentes du problème de manière à réduire les démêlés des participants avec le système de justice pour les adolescents.

Ce projet vise à réduire le risque de récidive chez les jeunes de 12 à 18 ans qui font actuellement l'objet d'une ordonnance de surveillance communautaire ou d'une garde en milieu ouvert. La province finance des programmes à Winnipeg et dans la ville de Thompson sur une période de trois ans.

## **Indicateurs de réduction de la pauvreté**

Le document « S’engager vers un avenir meilleur » propose un cadre de mesure qui responsabilise les Manitobains et fournit une structure fondée sur des données probantes pour mesurer les résultats de ses initiatives.

Le principal objectif de la stratégie est de réduire le taux de pauvreté des enfants de 25 % d’ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015. Le cadre de mesure formé de 13 indicateurs, dont fait partie le seuil officiel de la pauvreté au Canada, surveillera les progrès de la stratégie. Ces indicateurs décrivent les différentes facettes de la pauvreté dans des secteurs fortement corrélés avec la pauvreté : le revenu, l’éducation, la garde d’enfants, la protection de l’enfance, l’emploi, la santé, l’inégalité des revenus et le logement.

Cette section présente les données sur les 13 indicateurs de la stratégie. Lorsqu’elles sont disponibles, des données non regroupées sont également présentées afin de fournir un aperçu plus détaillé de la pauvreté au Manitoba.

### **Mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation**

La Loi sur la réduction de la pauvreté (2019) du Canada établit la mesure du panier de consommation comme mesure officielle de la pauvreté au pays.

Conformément au cadre de mesure du Canada, S’engager vers un avenir meilleur utilise la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation pour mesurer les progrès réalisés dans l’atteinte de l’objectif principal de la stratégie. La mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation figure parmi les 13 indicateurs utilisés pour surveiller l’évolution des efforts de réduction de la pauvreté dans le cadre de la stratégie.

Le seuil de pauvreté de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation reflète le coût d’un panier de biens et de services dont les personnes et les familles ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et atteindre un niveau de vie modeste. Les composantes du panier sont la nourriture, les vêtements et les chaussures, le transport, le logement et d’autres dépenses telles que les soins personnels, les articles ménagers et d’autres biens et services qui permettent la participation à la collectivité. Les personnes ou les familles qui ne peuvent pas se permettre le panier de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation sont considérées comme ayant un faible revenu ou vivant dans la pauvreté.

Statistique Canada produit et publie les données sur la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation avec un délai de deux ans. Pour le rapport annuel de 2022-2023 sur la réduction de la pauvreté, les données de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation les plus récentes sont celles de l’année 2021.

## Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba

Les données les plus récentes de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation (données de 2021) montrent que le Manitoba a dépassé son objectif de réduire le taux de pauvreté infantile de 25 % d'ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015. En 2021, le taux de pauvreté des enfants au Manitoba était de 9,5 %, ce qui reflète une amélioration de 51 % par rapport au taux de 19,3 % de 2015. Il y avait 24 000 enfants manitobains de moins vivant dans la pauvreté en 2021 par rapport à 2015.

La réduction progressive des prestations fédérales de revenu liées à la COVID-19 et la hausse des prix ont contribué à l'augmentation du taux de pauvreté des enfants au Manitoba en 2021 par rapport à 2020. Cependant, le taux de 2021 est de 30 % inférieur à celui pré-pandémie de 13,5 % enregistré en 2019. Il s'agissait d'une tendance généralisée au Canada.

De même, le taux de pauvreté global du Manitoba (taux pour toutes les personnes) en 2021 était de 8,8 %, soit une baisse d'environ 38 % par rapport au taux de 14,1 % de 2015. Si le taux de 2021 est supérieur à celui de 6,8 % de 2020, il demeure inférieur de 23 % à celui pré-pandémie de 11,5 % enregistré en 2019.

Le tableau 1 fournit des renseignements sur les 13 indicateurs de la stratégie de réduction de la pauvreté. Des progrès ou une stabilité relative ont été observés pour 11 indicateurs.

Indicateur	Niveau de référence	Données les plus récentes	Variation en pourcentage	Tendance
<b>Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation (seuil officiel de la pauvreté au Canada)<sup>1</sup></b> Coût d'un panier de consommation que requièrent les personnes seules et les familles pour répondre à leurs besoins fondamentaux et avoir un niveau de vie modeste dans les collectivités canadiennes Source : Statistique Canada (Enquête canadienne sur le revenu)				
- Taux de pauvreté pour toutes les personnes	14,1 % (2015)	8,8 % (2021)	Baisse de 37,6 %	progrès
- Taux de pauvreté infantile	19,3 % (2015)	9,5 % (2021)	Baisse de 50,8 %	progrès

<b>Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba</b>				
<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<p><b>Jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)<sup>2</sup></b>            Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi et ne suivent pas d'études ni de formation</p> <p>Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)</p>	10,4 % (T1 de 2015)	10,2 % (T1 de 2023)	Baisse de 1,9 %	progrès
<p><b>Disponibilité des services de garde d'enfants autorisés</b>            Pourcentage d'enfants (12 ans et moins) ayant obtenu une place dans une garderie</p> <p>Source : Gouvernement du Manitoba (Éducation et Apprentissage de la petite enfance)</p>	18,2 % (31 mars 2015)	19,6 % (31 mars 2023)	Hausse de 7,7 %	progrès
<p><b>Enfants pris en charge</b>            Pourcentage d'enfants pris en charge par un office de services à l'enfant et à la famille</p> <p>Source : Gouvernement du Manitoba (Familles)</p>	10 714 enfants  3,5 % des enfants du Manitoba  (31 mars 2017)	8 880 enfants  2,8 % des enfants du Manitoba  (31 mars, 2023)	Baisse de 17,1 %  Baisse de 20,0 %	progrès
<p><b>Mortalité prématurée<sup>3</sup></b>            Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans</p> <p>Source : Gouvernement du Manitoba (Santé)</p>	53,2 années de vie perdues  (2014-2015)	54,2 années de vie perdues  (2020-2021)	Hausse de 1,9 %	régression

<b>Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba</b>				
<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<p><b>Taux d'entrée de la pauvreté</b> Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, ont enregistré un faible taux de revenu uniquement dans la deuxième année</p> <p>Source : Statistique Canada</p>	3,9 % (2014-2015)	3,1 % (2019-2020)	Baisse de 20,5 %	progrès
<p><b>Taux de sortie de la pauvreté</b> Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, n'ont pas un faible revenu la deuxième année après en avoir eu un la première année</p> <p>Source : Statistique Canada</p>	25,3 % (2014-2015)	41,9 % (2019-2020)	Hausse de 65,6 %	progrès
<p><b>Besoins impérieux en matière de logement<sup>4</sup></b> Proportion de ménages qui n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité)</p> <p>Source : Statistique Canada</p>	11,3 % (2006)	10,1 % (2021)	Baisse de 10,6 %	progrès
<p><b>Emploi</b> Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui ont un emploi</p> <p>Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)</p>	64,9 % (2015)	63,7 % (2022)	Baisse de 1,8 %	régression

<b>Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba</b>				
<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<p><b>Obtention d'un diplôme d'études secondaires</b> Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Manitoba établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9<sup>e</sup> année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu</p> <p>Source : Gouvernement du Manitoba (Éducation et Apprentissage de la petite enfance)</p>	77,3 % (juin 2015)	82,8 % (juin 2022)	Hausse de 7,1 %	progrès
<p><b>Inégalité de revenu (indice de Palma)<sup>5</sup></b> Ratio de la part du revenu après impôt des 10 % de la population la plus nantie divisée par la part du revenu après impôt des 40 % de la population la plus pauvre</p> <p>Source : Statistique Canada</p>	1,08 (2015)	0,97 (2021)	Baisse de 10,2 %	progrès
<p><b>Compétences en littératie (lecture)<sup>6</sup></b> Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)</p> <p>Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves</p>	498 (2015)	494 (2018)	Baisse de 0,8 %	stabilité

<b>Tableau 1 : Indicateurs de réduction de la pauvreté au Manitoba</b>				
<b>Indicateur</b>	<b>Niveau de référence</b>	<b>Données les plus récentes</b>	<b>Variation en pourcentage</b>	<b>Tendance</b>
<p><b>Compétences en numératie (mathématiques)<sup>6</sup></b> Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de mathématiques du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)</p> <p>Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves</p>	<p>489 (2015)</p>	<p>482 (2018)</p>	<p>Baisse de 1,4 %</p>	<p>stabilité</p>
<p><sup>1</sup> Données tirées de la série de mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation de 2018.</p>				
<p><sup>2</sup> Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) au cours du premier trimestre des années présentées. Les données de référence de 2015 tiennent compte de la révision effectuée par Statistique Canada dans les séries de données historiques de l'Enquête sur la population active publiées en janvier 2023, ce qui explique leur variation par rapport aux données de 2015 figurant dans le précédent rapport annuel.</p>				
<p><sup>3</sup> Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants âgés de 1 à 74 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Les données ont été ajustées afin de permettre de justes comparaisons entre des secteurs présentant différentes caractéristiques démographiques.</p>				
<p><sup>4</sup> Les données sur les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement proviennent du recensement et sont publiées tous les cinq ans. Les données de 2011 sur les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement ne peuvent être comparées à celles du recensement. Les données de 2011 ont été tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages. En conséquence, les données de 2006 sont utilisées comme niveau de référence.</p>				
<p><sup>5</sup> Le rapport est calculé d'après les données du Tableau 11-10-0193-01, « Limite supérieure du revenu, part du revenu et revenu moyen du revenu ajusté du marché, total et après impôt, selon le décile » de revenu, de Statistique Canada. (consulté le 5 juillet 2023).</p>				
<p><sup>6</sup> Les données sur la littératie (compétences de lecture) et la numératie (compétences en mathématiques) sont disponibles tous les trois ans dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Les pays membres et associés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont décidé de reporter l'évaluation du PISA 2021 à 2022 en raison des difficultés liées à la pandémie de COVID-19. Les résultats du PISA 2022 ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport annuel.</p>				

## **Subdivision des données liées aux indicateurs**

Certaines populations démographiques sont plus vulnérables à la pauvreté au Manitoba. Pour une meilleure compréhension de l'effet disproportionné de la pauvreté sur certains groupes de population au Manitoba, cette section présente des données non regroupées sur certains indicateurs lorsque les données sont disponibles.

## Taux de faible revenu

Malgré l'ensemble des progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté, certains groupes démographiques sont restés plus vulnérables aux situations de pauvreté. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à briser le cycle de la pauvreté pour les Manitobains vulnérables qui ont le plus besoin d'aide.

Le tableau 2 montre les taux de pauvreté du Manitoba pour certains groupes démographiques pour la période de 2015 à 2021. Le taux de pauvreté des populations autochtones (hors réserves) a passé de 23,9 % en 2015 à 11,4 % en 2021, soit une amélioration de plus de 50 %. À l'exception des personnes vivant dans des familles dirigées par des jeunes, les taux de pauvreté de 2021 pour les autres groupes démographiques se sont améliorés par rapport à ceux de 2015.

Groupe démographique	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ensemble des Manitobains	14,1	12,4	11,2	11,1	11,5	6,8	8,8
Enfants	19,3	15,5	12,8	13,1	13,5	6,0	9,5
Aînés	5,9	4,9	5,4	6,1	5,6	2,3	5,8
Familles monoparentales	44,5	38,4	28,6	30,3	33,5	15,2	30,8
Femmes	13,7	12,2	11,5	11,1	11,0	6,5	9,1
Hommes	14,5	12,5	10,9	11,2	12,0	7,0	8,6
Autochtones (hors réserve)	23,9	26,3	20,7	27,4	21,7	12,6	11,4
Personnes handicapées	19,2	17,3	15,9	13,8	14,0	7,5	10,9
Personnes vivant dans les familles dirigées par des jeunes <sup>2</sup>	36,7	45,1	39,0	39,0	39,3	31,1	37,4
Personnes seules (45 à 64 ans)	31,9	33,5	30,6	31,0	34,3	23,4	29,9

<sup>1</sup> Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, série de mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation de l'année de base 2018.

<sup>2</sup> Le principal soutien économique est âgé de 24 ans ou moins.

## Ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)

La proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) est une mesure importante qui indique les problèmes du système éducatif, du marché du travail ou du système de services sociaux qui nuisent au bien-être des jeunes. Les jeunes NEET peuvent éprouver des difficultés à faire la transition de l'école au marché du travail. Ils sont donc plus susceptibles de vivre de l'exclusion sociale et de la dépression. Il est essentiel de comprendre cet indicateur et d'en faire le suivi pour élaborer les services et les soutiens appropriés qui aideront les jeunes manitobains à réussir leur vie adulte.

Le taux NEET du Manitoba est conforme à l'indicateur de pauvreté du Canada pour l'engagement des jeunes. Il s'agit d'un indicateur bien établi utilisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le tableau 3 montre que le taux NEET du Manitoba au premier trimestre 2023 (T1 de 2023) a régressé de 1,8 %, passant de 8,4 % au premier trimestre 2022 à 10,2 %. Cependant, le taux du T1 de 2023 est légèrement meilleur que celui de référence de 10,4 % de 2015 et que celui prépandémie de 11,7 %.

	T1 de 2015	T1 de 2016	T1 de 2017	T1 de 2018	T1 de 2019	T1 de 2020	T1 de 2021	T1 de 2022	T1 de 2023
Taux NEET au Canada (en %)	10,5	10,5	9,4	9,8	9,3	11,8	11,3	9,6	9,0
Taux NEET au Manitoba (en %)	10,4	11,4	11,5	10,9	11,7	11,1	11,2	8,4	10,2
Nombre de personnes (000)	17,0	18,7	19,1	18,4	19,8	18,9	18,9	14,0	17,2
Classement (1 étant le meilleur)	3	6	6	6	8	1	2	2	4

<sup>1</sup> Les données sur les personnes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) sont fournies par Statistique Canada selon l'Enquête sur la population active (EPA). Les données présentées pour le T1 de 2015 au T1 de 2022 tiennent compte de la révision effectuée par Statistique Canada dans les séries de données historiques de l'EPA publiées en janvier 2023 et peuvent différer légèrement des données présentées dans les précédents rapports annuels.

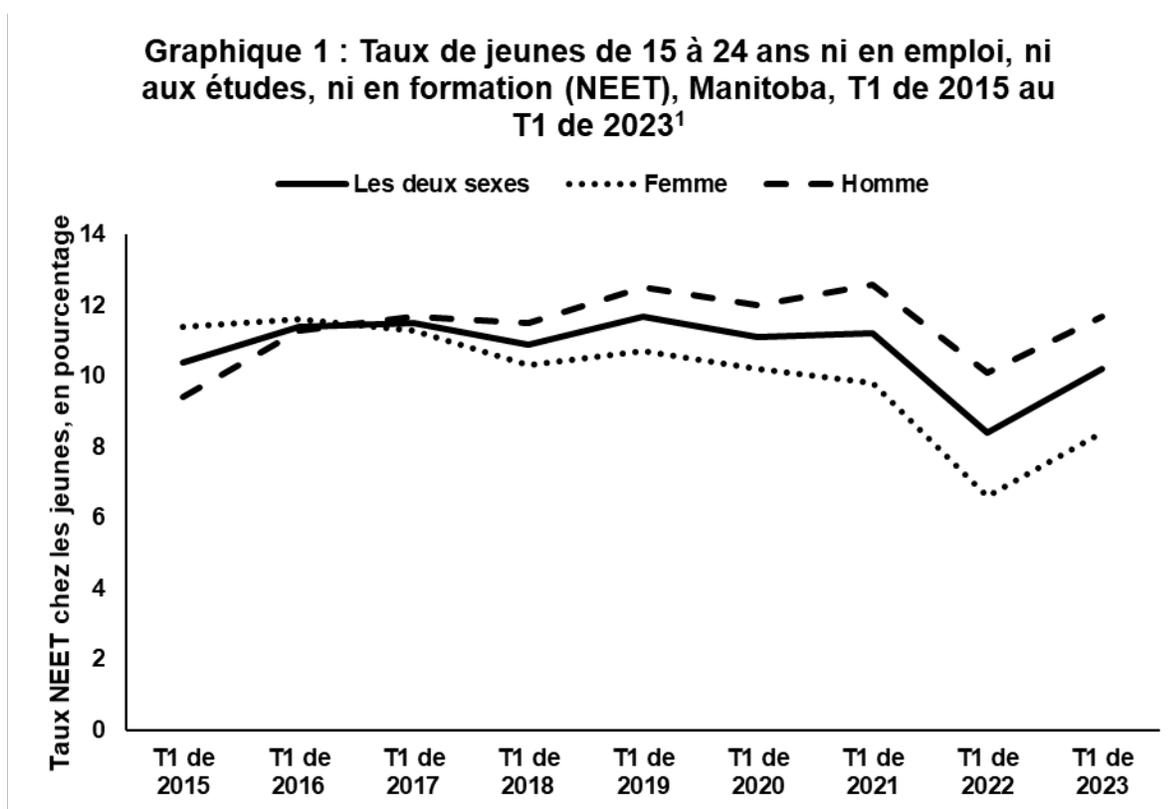
Le tableau 4 compare les taux NEET au Canada. Le taux NEET du Manitoba était le quatrième meilleur au premier trimestre de 2023, à égalité avec celui de la Saskatchewan.

	T1 de 2015	T1 de 2016	T1 de 2017	T1 de 2018	T1 de 2019	T1 de 2020	T1 de 2021	T1 de 2022	T1 de 2023
<b>Canada</b>	10,5	10,5	9,4	9,8	9,3	11,8	11,3	9,6	9,0
<b>Alb.</b>	9,4	10,7	10,4	10,7	9,9	11,9	11,3	8,8	10,5
<b>C.-B.</b>	11,2	9,9	8,8	9,2	8,5	13,0	12,6	9,6	9,3
<b>Man.</b>	<b>10,4</b>	<b>11,4</b>	<b>11,5</b>	<b>10,9</b>	<b>11,7</b>	<b>11,1</b>	<b>11,2</b>	<b>8,4</b>	<b>10,2</b>
<b>N.-B.</b>	13,9	15,3	14,1	13,4	11,7	13,0	12,5	12,4	11,0
<b>T.-N.</b>	14,5	14,4	17,0	12,0	13,5	15,9	15,6	15,0	11,8
<b>N.-É.</b>	11,2	11,3	11,4	11,6	11,0	13,4	11,4	9,6	10,4
<b>Ont.</b>	10,0	9,9	9,0	9,8	9,7	11,4	11,4	9,9	8,6

	T1 de 2015	T1 de 2016	T1 de 2017	T1 de 2018	T1 de 2019	T1 de 2020	T1 de 2021	T1 de 2022	T1 de 2023
<b>Î.-P.-É.</b>	12,4	13,0	16,0	9,6	9,6	11,2	13,0	7,4	13,2
<b>Qc</b>	10,9	10,9	8,0	8,5	7,7	11,2	9,4	8,8	7,8
<b>Sask.</b>	11,1	11,4	11,8	11,3	9,3	13,5	13,4	9,7	10,2

<sup>1</sup> Les données sur les personnes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) sont fournies par Statistique Canada selon l'Enquête sur la population active (EPA). Les données présentées pour le T1 de 2015 au T1 de 2022 tiennent compte de la révision effectuée par Statistique Canada dans les séries de données historiques de l'EPA publiées en janvier 2023 et peuvent différer légèrement des données présentées dans les précédents rapports annuels.

Le taux NEET chez les femmes est supérieur au taux NEET chez les hommes depuis le premier trimestre de 2017. Au premier trimestre de 2023, le taux NEET chez les femmes était de 8,4 %, tandis que le taux NEET chez les hommes était de 11,7 %.



<sup>1</sup> Source : Statistique Canada, données personnalisées, du premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2023.

## Places en garderie autorisée

Cet indicateur mesure le pourcentage d'enfants (âgés de 12 ans et moins) au Manitoba ayant obtenu une place dans une garderie.

Grâce au partenariat solide entre les gouvernements provincial et fédéral, qui vise à soutenir le secteur de la garde d'enfants, la disponibilité dans les garderies autorisées au 31 mars 2023 a augmenté de 7,7 % par rapport au taux de référence au 31 mars 2015.

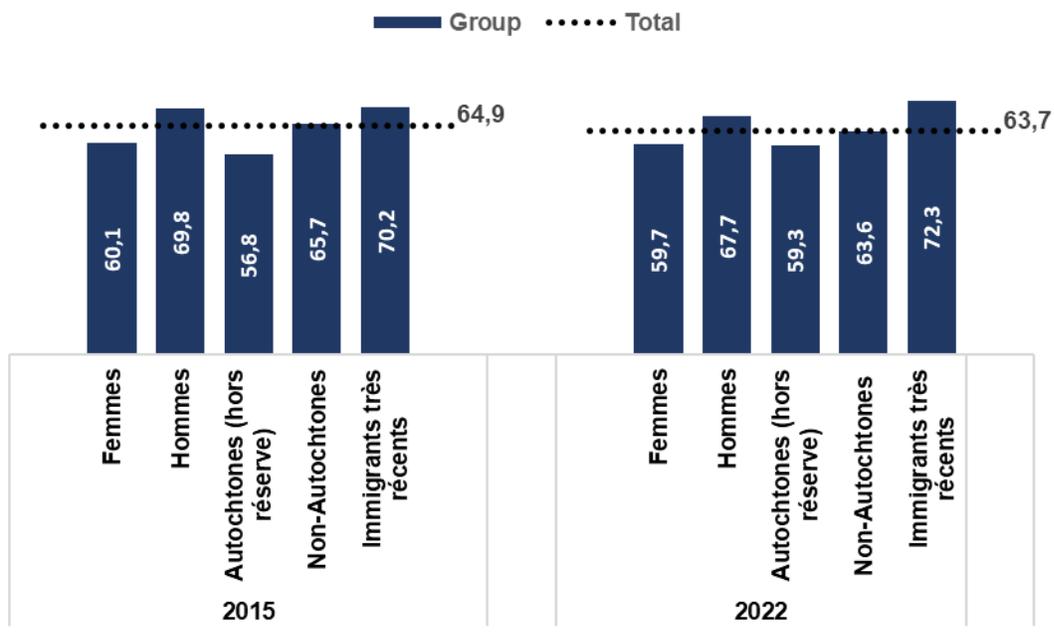
Le tableau 5 montre la ventilation des places en garderie disponibles par groupe d'âge.

<b>Groupe d'âge</b>	<b>Au 31 mars 2015</b>	<b>Au 31 mars 2023</b>	<b>Augmentation de pourcentage</b>
0 à 5 ans	26,1 %	29,1 %	11,5 %
6 à 12 ans	11,3 %	12,0 %	6,2 %
Total des 0 à 12 ans	18,2 %	19,6 %	7,7 %

## Emploi

En 2022, les taux d'emploi des femmes et des groupes autochtones (hors réserves) sont restés inférieurs au taux d'emploi global du Manitoba, tandis que les taux d'emploi des hommes et des immigrants très récents (arrivés au cours des cinq années précédentes) étaient supérieurs au taux provincial. Les taux d'emploi des groupes autochtones (hors réserve) et des immigrants très récents se sont améliorés en 2022 par rapport à 2015.

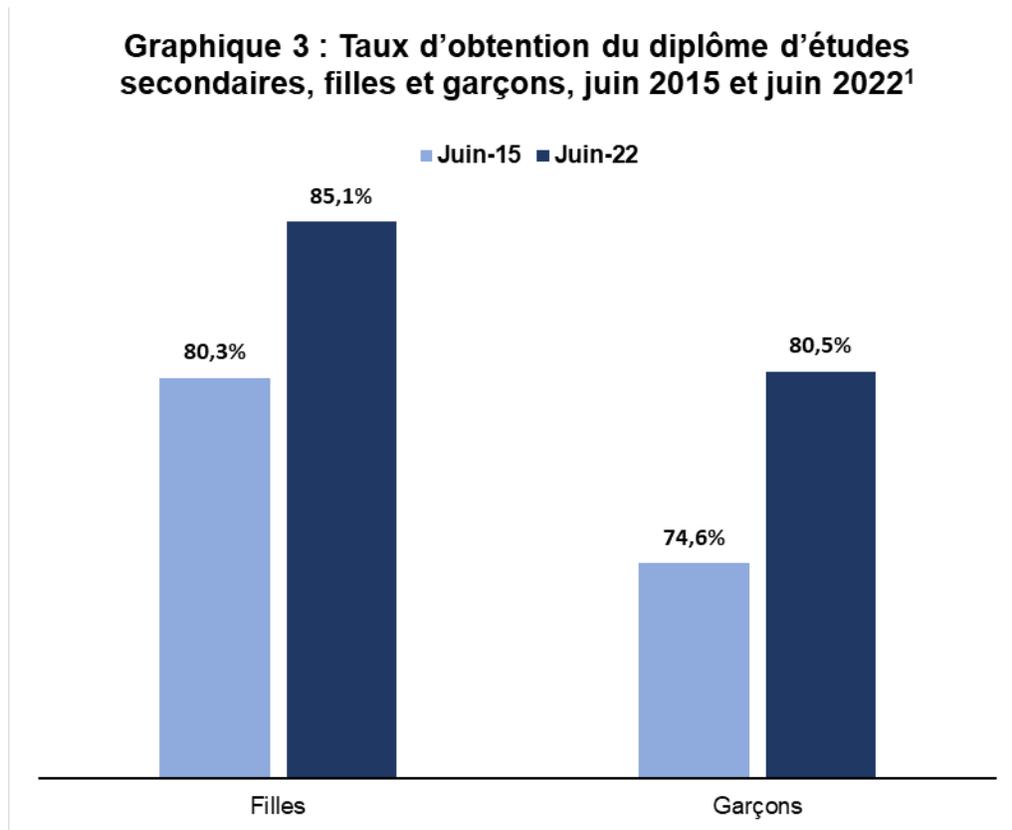
**Graphique 2 : Taux d'emploi (%) par groupe sélectionné, Manitoba, 2015 et 2022<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> Les données sur les taux d'emploi sont recueillies par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA). Les données de 2015 tiennent compte de la révision historique faite par Statistique Canada dans la série de données historiques de l'EPA publiée en janvier 2023. C'est pourquoi les données de 2015 sont légèrement différentes de celles présentées dans le précédent rapport annuel.

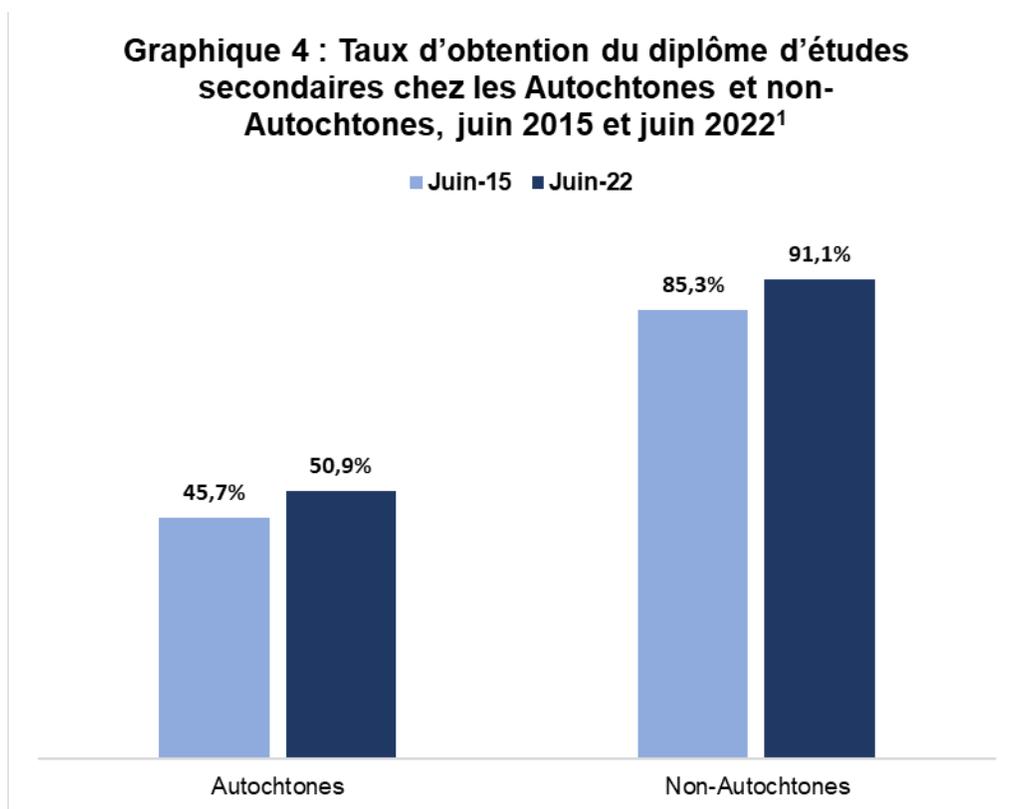
## Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires

Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires est plus élevé chez les filles que chez les garçons. Ce taux a augmenté dans les deux groupes entre juin 2015 et juin 2022.



<sup>1</sup> Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9<sup>e</sup> année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu, rajusté en fonction des taux d'attrition.

Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires chez les enfants autochtones est inférieur à celui des enfants non autochtones. Ce taux chez les enfants autochtones s'est amélioré, passant de 45,7 % en juin 2015 à 50,9 % en juin 2022.



<sup>1</sup> Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9<sup>e</sup> année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu, rajusté en fonction des taux d'attrition.

## Besoin impérieux en matière de logement

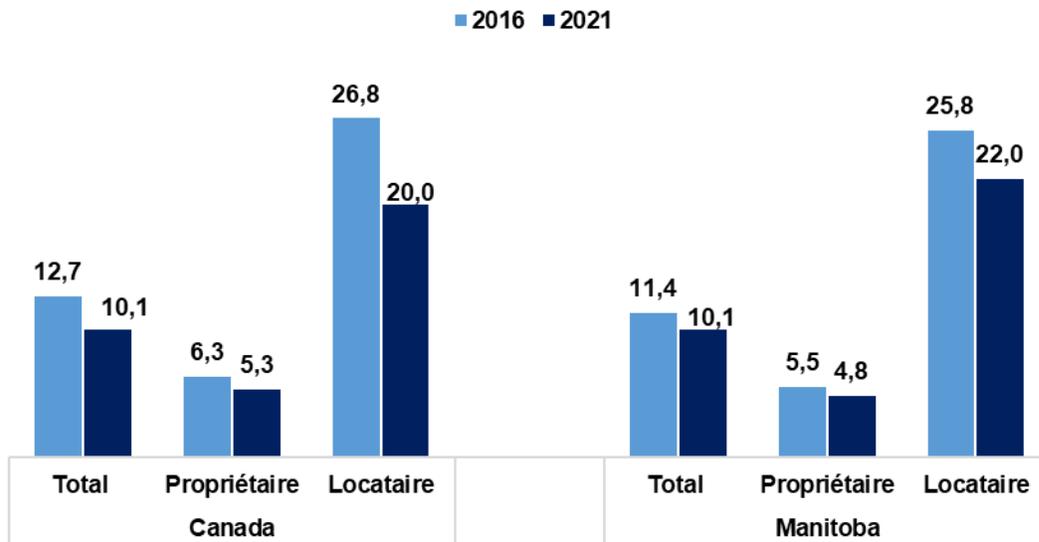
Selon les données du recensement, à l'exception de Thompson, les besoins impérieux en matière de logement au Manitoba se sont améliorés en 2021 dans les principales régions densément peuplées par rapport à 2016, comme l'indique le tableau 6. Parmi ces collectivités, seule Winnipeg a affiché un besoin impérieux en matière de logement plus élevé que le taux provincial global.

	<b>2006</b>	<b>2016</b>	<b>2021</b>
Canada	12,7	12,7	10,1
Manitoba	11,3	11,4	10,1
Winnipeg (RMR)	10,4	12,1	11,1
Brandon (AR)	8,4	7,7	6,5
Winkler (AR)	9,6	6,7	6,0
Steinbach (AR)	5,0	11,7	8,4
Portage-la-Prairie (AR)	9,1	8,9	7,9
Thompson (AR)	9,8	9,1	9,5

<sup>1</sup> Source : Données du recensement de Statistique Canada. Selon la définition de Statistique Canada, les RMR et les AR sont formées d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un grand centre de population (aussi appelé noyau) avec laquelle elles ont un degré d'intégration élevé.

Les données de recensement de 2016 et 2021 indiquent que le pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement était plus élevé parmi les ménages locataires que parmi les ménages propriétaires avec ou sans hypothèque. En 2021, les besoins impérieux en matière de logement des ménages locataires du Manitoba étaient plus élevés que ceux de l'ensemble du Canada pour ce type de ménage, comme l'indique le graphique 5. Par ailleurs, les besoins impérieux en matière de logement des ménages propriétaires au Manitoba étaient inférieurs à ceux de l'ensemble des ménages propriétaires à l'échelle nationale.

**Graphique 5 : Pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, ménages propriétaires et locataires, Canada et Manitoba**



<sup>1</sup> Source : Statistique Canada, données du recensement

## **Mortalité prématurée**

L'indicateur de mortalité prématurée désigne le décès avant l'âge de 75 ans, exprimé en nombre d'années de vie perdues, par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Cette mesure est plus élevée chez les Manitobains dans les quintiles de revenu inférieur.

Le tableau 7 montre le nombre d'années de vie perdues pour 1 000 habitants, par quintile de revenu, en 2014-2015 et en 2020-2021. Au cours des deux périodes, la mortalité prématurée, basée sur le nombre d'années de vie perdues, est plus élevée dans le quintile de revenu le plus bas, tant dans les régions rurales qu'urbaines.

**Tableau 7 : Mortalité prématurée, Manitoba, par quintile de revenu, régions rurale et urbaine, 2014-2015 et 2020-2021<sup>1</sup>**

<b>Quintile de revenu</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2020-2021</b>	<b>Différence (2020-2021 moins 2014-2015)</b>
Quintile le plus faible – régions rurales	95,2	96,0	0,8
Deuxième quintile le plus faible – régions rurales	68,6	62,6	-6,0
Troisième quintile le plus faible – régions rurales	53,6	49,1	-4,5
Quatrième quintile le plus faible – régions rurales	47,1	41,5	-5,6
Quintile le plus élevé – régions rurales	38,9	40,0	1,1
Quintile le plus faible – régions urbaines	91,5	109,9	18,4
Deuxième quintile le plus faible – régions urbaines	54,8	53,1	-1,7
Troisième quintile le plus faible – régions urbaines	43,8	42,3	-1,5
Quatrième quintile le plus faible – régions urbaines	35,8	36,8	1,0
Quintile le plus élevé – régions urbaines	28,2	26,7	-1,5
<b>Ensemble du Manitoba</b>	<b>53,2</b>	<b>54,2</b>	<b>1,0</b>

<sup>1</sup> Décès avant l'âge de 75 ans (exprimés en nombre d'années de vie perdues) par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans. Le nombre d'années perdues correspond à la différence entre l'âge au moment du décès et l'âge de 75 ans. Les données ont été ajustées en fonction de l'âge et du sexe afin de permettre de justes comparaisons entre les régions présentant des caractéristiques démographiques différentes.

Source : Gouvernement du Manitoba (Santé)